

CARRIÈRE DE GENTILHOMME
VIEILLE FRANCE

CARRIÈRE DE GENTILHOMME
(1676-1706)

La valeur historique qu'offrent les correspondances privées, au point de vue des mœurs d'une époque, de la vie intime des familles, des sentiments des individus est incontestable. C'est dans les lettres que nous sentons vivre l'âme de nos ancêtres et battre leur cœur. Grâce à ces feuillets, échappés au ravage du temps et aux bouleversements sociaux, nous pouvons encore pénétrer à leur foyer, les voir, les entendre, partager leurs émotions.

A mesure qu'on remonte dans le passé, les vestiges de la pensée épistolaire de nos devanciers se font plus rares. Les lettres du XVIII^e siècle, surtout aux approches de la Révolution, sont nombreuses; celles du XVII^e siècle sont très clairsemées dans les archives publiques ou privées, bien que ce soit le siècle de l'esprit, de la perfection de la forme, de la distinction dans le langage, le siècle qui a fait de la conversation et du style un art.

Les raisons qui précèdent nous ont incité à faire connaître, de cette dernière époque, une correspondance conservée aux Archives d'Ille-et-Vilaine et qui émane de deux familles, parmi les plus notables du pays vannetais.

Les renseignements que nous en avons tirés viennent compléter, par des détails inédits, ce que nous savons déjà — par les mémoires du temps — du souci que portaient les gentilshommes d'un certain rang à l'éducation et à l'établissement de leurs enfants, joint à la préoccupation de ne pas laisser déchoir leur postérité et de soutenir la dignité de leur nom. On y verra également comment un descendant de ces gentilshommes de race, Chaude-Hyacinthe Le Senechal de Carcado, sut remplir avec honneur, et pour le profit de la France, le rôle auquel la monarchie de Louis XIII avait réduit la noblesse provinciale.

Relations de voisinage.

Carcado et Quinipily, au fief du duché de Rohan, en Bretagne, n'étaient séparés que de quelques heures de carrosse. Il n'est donc pas surprenant que les familles qui occupaient chacune de ces résidences aient eu des relations suivies de voisinage qui, dans la seconde moitié du xvii^e siècle, se soient resserrées par une alliance du sang.

Quenepily¹, ou plus communément Quinipily, au sud et proche de Baud, dans un cadre de collines boisées et de prairies verdoyantes arrosées par l'Evel, offre un paysage pittoresque et reposant. Les Lannion avaient recueilli cette seigneurie de la famille d'Arradon. Bien qu'ils eussent un nombre respectable d'autres terres, ils en firent leur résidence principale.

Claude de Lannion qui possédait en outre Vieux-Châtel, Arradon, Camors, se qualifie dans les actes : baron de Malestroit, gouverneur des villes de Vannes et d'Auray, capitaine du ban et de l'arrière-ban du diocèse de Vannes, titres qui lui méritaient un rang privilégié aux Etats et dans la province².

Sa première femme, Thérèse de Cadillac, donna le jour à neuf enfants, et c'est leur fille aînée, Louise-Renée, qui s'allia à l'héritier de l'importante et riche maison des Le Senechal dont le fief d'origine était Carcado, en Saint-Gomery.

1. Quenepily est la forme employée par Claude de Lannion dont il va être parlé.

2. Malestroit était une des grandes baronnies de Bretagne (érigée en 1451) qui valait à son titulaire un des premiers rangs aux Etats.

L'union fut consacrée dans la chapelle du château de Quinipily, le 30 janvier 1674.

Les Le Senechal qui tiraient leur nom de la première fonction vassale de la vicomté de Rohan³, offraient dans leur filiation une suite glorieuse d'officiers de robe et d'épée. Barthélemy-Hyacinthe-Anne qui, à vingt-six ans, épousait la fille de Claude de Lannion, était resté, fort jeune, orphelin de père et de mère. A peine sorti de l'académie où, à Paris, il terminait son éducation, il occupa la paix et ses loisirs à voyager en Italie et en Allemagne; puis, ayant servi quelque temps en Hollande, il rentra en Bretagne pour s'occuper de ses affaires privées et s'y établir définitivement.

A l'héritage de ses auteurs qui comprenait : Carcado, Saint-Maudan, Apigné, Les Clouets, La Villemaupetit..., Barthélemy de Carcado ajouta, par acquisition, Belle-Isle, La Feillée et Le Gué-de-Lisle, sans compter, du propre de sa femme, la baronnie de Quélen, en Basse-Bretagne; c'est dire que le jeune seigneur trouva des occupations suffisantes dans l'administration de ses terres et on peut juger du soin qu'il y apporta en compulsant les dossiers qui en sont conservés aux archives d'Ille-et-Vilaine⁴. Peu de fonds de famille renferment des documents aussi instructifs et variés. M. Parfouru, ancien archiviste départemental, en a tiré les éléments d'une étude intéressante⁵; nous-même y avons déjà puisé largement⁶. La correspondance que nous allons en extraire se rapporte spécialement au fils aîné de l'alliance Carcado-Lannion qui vient d'être évoquée.

Carcado, qui possédait un château fort digne d'attirer l'envie des soldats de Mercœur, fut dévasté à l'époque de

3. La seigneurie de Rohan était une vicomté avant d'être érigée en duché (1603).

4. Archives d'Ille-et-Vilaine, série E. Dossiers Le Senechal de Carcado.

5. *Les dépenses de Pierre Botherel, vicomte d'Apigné*, par Paul PARFOURU, Rennes, Plihon, 1902.

6. *La Baronnie de Carcado et ses seigneurs*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1923.

la Ligue⁷. Ruiné à cette occasion, le château fut reconstruit sous Louis XIII par l'aïeul de Barthélemy de Carcado, et le fief se vit ériger en châtellenie, puis en baronnie (1624). Pour faire honneur, tant à cette dignité nouvelle, qu'à la considération dont jouissait alors sa maison, François Le Senechal de Carcado, le constructeur, créa à la résidence de sa famille un décor de jardins, de terrasses superposées, de larges avenues, de collines boisées et de vastes pièces d'eau, d'un caractère de réelle grandeur et de vraie noblesse.

De cet ensemble, il reste de nos jours des vestiges encore imposants, au milieu desquels il est aisé de reconstituer l'existence des maîtres du lieu, parce que d'abord la vie des gentilshommes campagnards de ce temps ne différait pas sensiblement de la vie des châtelains de notre temps et que les documents écrits, encore nombreux, parlent à leur place.

Dans les années qui suivirent le mariage de sa fille avec le marquis de Carcado, le comte de Lannion resta en relations épistolaires avec ses enfants. Il les tenait au courant des nouvelles du reste de la famille, se réjouissait des événements heureux de leur ménage — « Je prie Dieu, écrivait-il à Louise-Renée, qu'il vous bénisse ainsi que le fruit de votre ventre », — et les assurait que, malgré les difficultés inattendues, il tiendrait les engagements de leur contrat de mariage.

Claude de Lannion se plaignait d'être outrageusement pillé par les hommes d'affaires qu'il qualifiait de « mangeurs de chrétiens sans probité ni conscience ». Sans doute, ceux-ci pensaient que leur client était de bonne prise. Le seigneur de Quinipily jouissait en effet d'une situation

7. Sur l'avis que le château de Carcado était « fort important et fort envié des ennemis », La Hunaudaye, lieutenant-général en Bretagne, y envoya une garnison pour soutenir son cousin François Le Senechal. Cependant, assiégée par Mercœur en personne, la forteresse fut prise après une sérieuse défense (1589).

avantageuse qui lui permettait d'annoncer 12.000 livres de rente et 40.000 écus de capital pour l'établissement de son fils aîné. « Et j'ai de quoi tenir ma parole », ajoutait-il, de crainte qu'on doutât de ses moyens. Ailleurs, il se flattait de traiter pour 200.000 livres, avec M. du Garo, l'acquisition du marquisat de Baud-Kermeno (novembre 1681).

Une des grandes préoccupations des chefs de familles nobles était l'établissement en mariage de l'héritier de leur nom dans des conditions qui pussent maintenir la famille à son rang et même l'élever dans la hiérarchie nobiliaire. L'augmentation des dépenses et, pour certaines familles, les nécessités si onéreuses du service du roi, ne trouvaient de compensation que dans des alliances profitables, tant au point de vue des ressources de la fortune que des honneurs.

Pierre de Lannion, le frère aîné de la marquise de Carcado, servait aux armées depuis sa première jeunesse. Il y fit, d'ailleurs, une brillante carrière et acquit, comme maréchal de camp et lieutenant général, la réputation d'un capitaine de valeur. C'est vraisemblablement lorsqu'il était encore capitaine-lieutenant des gendarmes de la reine qu'il distingua Françoise Eschallard de la Marck, fille d'honneur de Marie-Thérèse.

Le comte de Lannion prétextait parfois les obligations de ses charges pour se rendre à Versailles et d'ailleurs tout gentilhomme soucieux de l'avenir de sa maison s'imposait le devoir d'entretenir des relations avec les familles qui gravitaient autour du roi, quand lui-même ne faisait pas partie de la Cour.

A l'occasion d'un de ces voyages, Claude de Lannion fit la connaissance de M^{me} de la Marck. Il trouva le parti si flatteur pour son fils qu'il se hâta de souscrire aux fiançailles et d'activer la consécration du projet. Les articles du contrat avaient déjà été arrêtés entre lui et la duchesse de Crussol. Cependant M^{me} de Lannion était restée

en Bretagne et ne voulait pas en sortir. Pour des motifs que nous n'avons pu saisir, elle semblait infiniment moins empressée que son mari; aussi, ce dernier s'inquiétait du retard apporté par son épouse à l'envoi de sa ratification. D'ailleurs, Louis XIV avait donné son acquiescement à l'union projetée et « quand on a parlé une fois au roi, c'est une affaire finie ». Lannion s'était même rendu à Fontainebleau pour exprimer sa gratitude au roi. Sa Majesté le reçut avec « tant d'honnesteté », qu'il en resta charmé, et l'heureux père, à la suite de cette audience, insistait près de M^{me} de Lannion en lui faisant encore valoir les divers avantages d'un aussi brillant mariage. « Pour la qualité et le bien (de M^{me} de la Marck) vous devez être très satisfaite; pour l'humeur, si vous la connaissiez, elle vous charmerait avec sa douceur..., enfin, mon cher cœur, pour moi, j'en suis si satisfait que rien de plus. Si vous voyez M. de Perchambault, il vous satisfera sur le bien de la demoiselle, c'est lui qui a fait un extrait de tous ses papiers et actes... Jamais nous n'eussions pu espérer un parti qui eut l'appui et la considération de celui-ci à la Cour et qui eut été plus avantageux. Voyez en Bretagne et pensez-y bien. Pour ici, je vous tiendrai un fidèle conte de ce que sont ces jeunes filles de Paris, lesquelles apportent cent mille écus dont les deux tiers sont en maisons et meubles. Du reste, elles mangent la moitié dès la première année et ce qui en reste encore, bien souvent, ne joint pas le bout de la seconde année. Si bien qu'en continuant de cette manière, avant cinq ou six ans, elles mettent un mari au bissac. Voilà mes carognes de Paris qui, bien souvent (si elles ne le sont déjà), le deviennent pour avoir de quoi subsister. Adieu, mon cher cœur. Ne faites pas de difficultés pour la procuration ». Sans trop généraliser pour le besoin de sa cause, comme le comte de Lannion, on peut constater que les jeunes filles de notre société parisienne ont une réputation bien assise dans le passé.

De Quinipily, M^{me} de Lannion transmettait, sans observations, à sa fille de Carcado, les lettres de son mari et celle que lui avait écrite M^{lle} de la Marck. Le mariage fut célébré dans les jours qui suivirent la Pentecôte de l'an 1680 et M^{me} de Lannion ne s'en émotionnait pas davantage, plus occupée, semble-t-il, de la reconstruction d'une terrasse « venue à bas » par l'infiltration des pluies et des prix excessifs des maçons (déjà !) appelés à refaire ce travail. « Je ne suis jamais sans affaire ici », disait-elle, « ni sans embarras », ajoutait-elle, en faisant allusion à ses procès; car, à cette époque, on vivait de procès comme de l'air du temps. Sans cette pratique absorbante, notre vie de propriétaires ruraux eut, sans doute, paru bien terne à nos ancêtres.

Si M^{me} de Lannion avait quelques difficultés procédurieres, son mari, lui, en était assailli et ne pouvait s'empêcher parfois de demander grâce et de soupirer : « J'ai la teste rompue de toutes ces chicanes », « de toutes ces affaires, la teste me fait un mal désespéré..., je n'en puis plus ».

En même temps, Plessis-Mareuil, son procureur à Rennes, le harcèle de demandes d'argent, Keridec-Thomé, banquier à Lannion, lui en doit et néglige de s'acquitter. M. de Langle, son voisin de Baud, veut usurper ses droits et l'envahir. « J'avais espéré, dit-il, qu'en me retirant à Quinipily, et quittant le monde, j'eusse pu me délivrer de l'embarras des affaires, ne voulant plus que penser à ma dernière fin, mais Dieu m'a suscité cet homme pour me persécuter dans ma retraite ». M. de Langle, il est vrai, membre considéré du Parlement de Bretagne, était un adversaire de valeur. « Il voudra l'emporter avec sa robe de conseiller », écrivait Lannion, et non content d'avoir comparu déjà devant les justices de Vannes et de Ploërmel, il se vantait de conduire le conseiller aussi loin qu'il faudra, dut-il y dépenser deux mille écus et plus. Au Parlement,

Claude de Lannion était, en outre, en instance contre M^{me} de Coëtandec et M. de Moncan, pour le règlement de constituts.

Hyacinthe de Carcado, qui a sa résidence d'hiver à Rennes, est prié par son beau-père de suivre toutes ces affaires et d'y « avoir l'œil ».

Pour comble de déboire, Claude de Lannion n'a-t-il pas à repousser les attaques du recteur de Baud qui, « conduit par un malin esprit », veut lui contester, dans l'église paroissiale, le passage de la porte du chœur par laquelle, depuis trois siècles, ses prédécesseurs ont accédé à leur banc seigneurial !

Afin de provoquer un scandale, le recteur avait imaginé de barricader, à l'intérieur du chœur, cette porte contre laquelle il déposa le Saint-Sacrement sorti du tabernacle. Il n'y a pas d'« effronteries » ni de « paroles irrespectueuses » que le recteur ne formulât contre les notaires de la seigneurie qui l'intimaient de libérer la porte. Lannion avait obtenu une sentence favorable du présidial de Vannes, mais son adversaire en avait appelé à Rennes.

Sans fondement sérieux, Claude de Lannion soupçonna même le pasteur de sa paroisse d'avoir suscité une nouvelle humiliation et une insolence grave de la part du maître de poste de Baud. Le chevalier de Lannion, troisième fils de Claude, et officier de la marine royale, pour obéir à des ordres pressants qui le rappelaient à Brest, ayant envoyé quérir un cheval de louage, le maître de poste du Lion-d'Or s'y opposa par tous les moyens de rigueur. Il dissimula une partie de ses chevaux, lia les membres de ceux qu'il n'avait pu soustraire et alla jusqu'à vouloir « donner de la fourche » à M. de la Valette, qui insistait au nom du chevalier de Lannion. Pour ce fait encore, Hyacinthe de Carcado fut invité à prêter son concours afin d'exposer à l'intendant que l'exécution des ordres du roi risquait

désormais d'être compromise par des esprits comme ceux du maître de poste du Lion-d'Or⁸.

Les procès et les querelles avec le recteur de Baud laissaient cependant des loisirs au comte de Lannion. Quand il n'était pas à Vannes, où sa femme aimait à prendre ses quartiers d'hiver, ou en déplacement à Versailles, il jouissait à Quinipily d'une vie simple, faisant bon accueil à sa famille et à ses amis : « Je voudrais que ma fille de Carcado et vous — écrivait-il à son gendre — vous puissiez être ici; vous me verriez dans ma famille avec autant de joie que je suis capable d'en avoir ». Il perdit sa femme et ne tarda à contracter une nouvelle alliance avec Jeanne de Beringhen.

On s'imagine aisément la réception qui fut faite au ménage du fils aîné de la maison et les fêtes organisées pour présenter aux châtelains du voisinage et aux vassaux de la seigneurie la « si douce et si sage » belle-fille, M^{lle} de la Marck. Les invités d'ailleurs se plaisaient à Quinipily et le maître de céans aimait à se voir entouré. « Nous avons trop de compagnie, mon cher fils, pour avoir le temps de vous répondre », fait-il savoir à son fidèle correspondant. Le président de Montigny venait de séjourner avec sa jeune femme à Quinipily et il s'y trouvait en même temps que le ménage de Pierre de Lannion.

Au cœur de l'hiver, le comte de Lannion projette une nombreuse réunion : « Nous aurons en ce carnaval céans ma fille de Carcado, sa fille et le petit chevalier, Monsieur du Favoet, l'abbé et le chevalier du Favoet à présent lieutenant-colonel au régiment de dragons du marquis du Cambout, et Mademoiselle du Favoet, Monsieur de Robien, deux capitaines de dragons, l'un du Favoet, l'autre de

8. Quelques années plus tard, Louis-René de Carcado, cousin germain du chevalier de Lannion, était insulté à Carcado par un valet, nommé La Motte, qui le menaça d'une épée et le « pointa devant tout le monde » (Lettre du 25 mai 1706). Dès cette époque, les grands seigneurs terriens subissaient parfois de graves atteintes à leur prestige.

Pluvignier et autres gens. Si au moins vous eussiez pu, vous aussi, être ici ! ... »

Il est permis de penser que le comte de Lannion, entre autres distractions, devait de temps à autre offrir à ses hôtes le spectacle d'une de ces belles chasses pour lesquelles nos ancêtres avaient un goût très vif. Il était pour cela particulièrement bien placé, puisque de ses fenêtres il découvrait l'orée des bois de Camors et de Floranges qui lui appartenaient du fait de Quinipily et qui composaient un ensemble forestier de plus de 2.200 arpents, sans compter un millier de landes y joignant. Floranges possédait un « parc » de haute futaie⁹ qui constituait une réserve d'animaux de chasse, de « bêtes fauves », comme on disait. Jadis les vassaux étaient tenus à un devoir de poursuite à cors et à cris; mais à l'époque dont il s'agit, les Rohan, veneurs réputés, avaient fait connaître depuis longtemps des limiers qui faisaient merveille. Au début de novembre 1681, la saison cynégétique s'ouvrait sous des auspices assez favorables : « Nous avons couru trois fois le cerf ici avec des chiens ramassés — écrivait Lannion — et trois fois nous avons pris. Hier la pluie nous empêcha de courre. Nous avons pris ce grand cerf que nous ne pouvions mettre devant M. le marquis du Cambout. Il a une très belle teste, bien qu'il ne porte que quatorze. Il dura quatre heures. Nous en avons pris un autre qui est allé jusques auprès de Pontcallec, qu'on mit en vie dans une charrette et, rendu céans, que nous avons servi dans la cour de derrière ». Pontcallec n'est pas à moins de vingt-cinq kilomètres de Camors en ligne droite, et en est séparé par la profonde vallée du Blavet dont les eaux, dans cette saison, sont hautes. Quel beau débuché ! Après une randonnée

9. Les parcs étaient des bois ceints de murs pour la conservation du gibier; tantôt de taillis pour le petit gibier, tantôt de futaie pour le gros gibier et composée surtout d'arbres à fruits (chênes, châtaigniers, frênes...) dont ce gibier se montre friand.

semblable, le souper dut être fort joyeux et la curée aux flambeaux mémorable pour les chasseurs.

Par les beaux jours, la société des invités de Quinipily, à l'ombre des charmilles des terrasses, se divertissait des nouvelles de la ville et de la campagne. Ceux qui avaient fait une absence pour se rendre à Rennes, ou jusqu'à Paris, faisaient le récit des péripéties de voyage ou des fêtes brillantes auxquelles ils avaient assisté. On devisait de la fortune à laquelle le roi venait de porter tel ou tel; on se glissait à l'oreille les projets de mariage encore confidentiels; on se faisait part des nouvelles de l'armée, tout en déplorant la perte que venait de subir la France avec M. de Turenne « tué d'une volée de canon ».

Un jour du mois de mai 1694, le comte de Lannion rapporta des côtes qu'un capitaine de navires, nommé Dandenne, venait d'arriver à Port-Louis avec cinq vaisseaux chargés, pour on ne sait combien de millions. « Ils viennent des Indes — contait-il — où il y a deux ans que le voyage a été entrepris, en revenant par la Martinique. Tout le monde s'assemble pour voir les marchandises. Il y a de belles étoffes d'or de la Chine et des étoffes de coton plus fines que de la mousseline; il y a de la poudre d'or en quantité, de la porcelaine..., etc... ». Ce fut un émerveillement de la pensée.

Resté seul, Claude de Lannion occupait les heures les plus longues à écrire à ses enfants, à ses hommes d'affaires, aux membres du Parlement, de cette belle écriture large, bien ordonnée, d'un style facile, d'une orthographe correcte, qu'il nous a laissée sur un papier grand format, doré sur tranche. Certains gentilshommes de Bretagne avaient pu déchoir, mais les seigneurs de Quinipily et de Carcado, tout en résidant la plus grande partie de l'année au fond des campagnes, faisaient honneur à leur rang par une instruction et une civilité parfaites. Leur esprit n'était pas enfermé dans l'horizon limité de leurs domaines. Ils avaient une

résidence urbaine, — les Quinipily à Vannes, les Carcado à Rennes, — voyageaient, et se tenaient au courant des événements du royaume.

*
**

A Carcado, l'existence propre aux intérêts de la campagne, mêlée d'incidents locaux, d'événements de famille, de nouvelles venues de l'extérieur, ne différait point de celle que nous venons d'évoquer à Quinipily.

A l'époque dont nous nous occupons, l'aristocratie reste fidèle à la tradition, enracinée encore au sol natal, et ne s'en écarte que momentanément pour servir la Province ou le Roi. Avec justesse, Vaissière a noté : « C'est dans les campagnes que s'est fondée la puissance de la noblesse française, elle en tire encore au xvii^e siècle et au commencement du xviii^e sa force et ses ressources; elle luttera sur le sol tant qu'elle pourra pour protéger ses droits et l'héritage familial¹⁰ ».

Cependant, la centralisation du pouvoir, ébauchée au siècle précédent, s'était développée au cours du xvii^e. Elle provoqua un mouvement d'affaiblissement de cette force, en même temps qu'un détachement du sol et une montée de sève vers l'astre où convergeaient les aspirations nouvelles. Ce mouvement s'exerça d'abord par les grandes familles qui avaient toujours vécu sous l'influence directe du pouvoir et gagna progressivement les autres rangs de la noblesse suffisamment fortunée.

Les besoins et les désirs nouveaux sont nés tout d'abord des changements qui s'opérèrent dans l'ordre politique et qui dépouillèrent la noblesse du prestige qu'elle avait eu jusqu'alors dans les provinces. L'influence morale des seigneurs est diminuée en rapport de l'amoindrissement de son autorité administrative et judiciaire dans les cam-

10. *Gentilshommes campagnards*, par Pierre DE VAISSIÈRE, Perrin, 1903.

pagnes. Le jour où le paysan sent que son seigneur n'est plus dans la paroisse le représentant du roi, sa crainte, son respect diminuent vite. Il gère lui-même, en assemblée, les affaires paroissiales, s'adresse directement au subdélégué ou même à l'intendant, affecte vis-à-vis de son seigneur une indépendance qui ira souvent jusqu'à l'insolence — nous l'avons constaté à Baud — car ce seigneur n'est plus pour lui qu'un habitant notable de la paroisse.

Pour contribuer au déracinement, il y eut ensuite l'attraction de la Cour et des faveurs du roi; le désir également de servir par pur loyalisme ou par amour passionné des armes.

De leur union, Barthélemy Le Senechal de Carcado et Louise de Lannion avaient eu cinq enfants, dont trois fils, qui avaient grandi en âge et en sagesse. De bonne heure se présenta la question de savoir vers quelle carrière les fils s'orienteraient. Presque de règle, les cadets faisaient choix des ordres ou de la marine. Les enfants de Claude de Lannion avaient suivi cet usage; le second de ses fils est appelé « l'abbé de Lannion » et les deux autres, officiers de la marine royale, furent victimes d'un hasard curieux de la guerre au combat de Malaga (1704), car ils tombèrent frappés du même projectile. Des filles, seule Louise contracta une alliance; les autres se firent religieuses¹¹.

Les Bretons n'eurent qu'exceptionnellement le goût de briguer les charges et les emplois de la Maison du roi, leur indépendance de caractère s'en accommodait mal. Ils préféraient conquérir des grades aux armées et, d'ailleurs, à travers l'histoire, ils avaient toujours aimé les belles équipées et les campagnes lointaines. Mais si l'armée fut pour la noblesse aux derniers siècles de l'ancien régime une école glorieuse, elle fut aussi une source d'épuisement. Les traitements étaient si peu rémunérateurs et le train de vie si dispendieux, qu'il devint ruineux de se maintenir au

11. *Dictionnaire de la Noblesse*, par LA CHESNAYE-DESBOIS, Paris, 1774.

service. Beaucoup de gentilshommes n'avaient pas les moyens d'acheter un brevet ou simplement de s'équiper honorablement et, pour accomplir ce qu'ils estimaient être leur devoir, un grand nombre grevèrent irrémédiablement l'héritage familial et sacrifièrent une partie de leurs ressources.

Pour ceux qui en avaient les facultés pécuniaires, comment résister à l'entraînement, au récit des aventures des camps; ils accouraient à l'armée dès leur jeunesse, empressés d'apporter au souverain et à la France l'appui de leur épée. Comme ils étaient le plus souvent braves et méritants, chaque génération compta des officiers qui réalisèrent leurs espoirs, réussissant à conquérir de hauts grades, à obtenir une faveur passagère et à retenir l'attention sur eux. Tous, favorisés ou non, après avoir payé leur tribut au service du roi, se retiraient dans la province où ils s'occupaient, jusqu'à la fin de leurs jours, à administrer leurs terres et à aveugler, tant bien que mal, les brèches faites à leur patrimoine.

L'Académiste.

Les Le Senechal de Carcado, à l'exception d'une génération qui fournit un conseiller au Parlement de Bretagne, n'avaient cessé de donner, par les armes, des preuves actives de leur dévouement au roi. Ils avaient guerroyé en Italie sous Charles VIII et François I^{er}. Jean II Le Senechal s'illustra en tombant à Pavie aux côtés de ce dernier. Une gravure a immortalisé ce trait héroïque, dans laquelle on voit le sire de Carcado faisant de son corps un rempart au roi. La Ligue, la Fronde, toutes les luttes politiques les trouvèrent acharnés à défendre la cause royale. Jamais leur ardeur ne se démentit et, chose plus rare, dans une si longue lignée, ils furent toujours fidèles à leurs principes.

Jean-Baptiste, le père de Hyacinthe, honoré de la confiance de la Reine-Mère, entretint un régiment de son nom, reçut plusieurs blessures, et à vingt-neuf ans, maréchal de camp et déjà célèbre, fut tué devant Stenay¹².

Les événements ne permirent pas à Hyacinthe de Carcado de donner cours à ses intentions premières. Cependant, il voulut que l'héritier de son nom se préparât à suivre la voie tracée par ses ancêtres. A seize ans, ce fils avait terminé ses études à Rennes. Son père le dirige alors sur Paris pour qu'il fit ses académies et se conformât ainsi à une pratique communément admise des gentilshommes d'une certaine condition.

12. *La Baronnie de Carcado.* par Le Chev. de la Roche, Paris, 1714.

Le titre d'Académie ne désigna pas seulement une société savante, mais fut appliqué aussi à des établissements d'instruction. Au xvii^e siècle prévalut une acception spéciale : on donnait ce titre à des institutions ayant pour objet principal les exercices du corps, entre autres l'équitation et les armes. Les exercices physiques formant le fondement de l'instruction, celle-ci était complétée par certaines sciences connexes à l'art militaire, comme la fortification, les mathématiques, l'histoire, la géographie.

Pour mêler l'agréable à l'utile, les arts d'agrément y étaient cultivés. La danse figurait au programme à ce titre et aussi pour répondre à l'appréciation qu'en donna Louis XIV dans ses lettres patentes de 1661, qui portent que « l'art de la danse est l'un des plus honnêtes et des plus nécessaires à former le corps et à le disposer à toutes sortes d'exercices, entre autres ceux des armes, par conséquent l'un des plus avantageux et des plus utiles à la noblesse ».

Il était assez naturel de s'inspirer de ce sentiment, d'autant que ces collèges militaires étaient placés sous la protection du roi et sous les ordres du Grand Ecuyer de qui tous les chefs d'académies tenaient leur brevet. Ils étaient, en outre, spécialement affectés à la formation des gentilshommes et le complément de l'éducation de tout jeune homme bien né¹³. L'aïeul de notre Claude-H. avait été pensionnaire de l'académie de M. d'Arnolfiny et le père précéda le fils à l'institution de Lompré.

Les collèges militaires de ce genre¹⁴ ont inspiré à Antoine de Pluvinel, écuyer de la Grande Ecurie de Henri IV, une critique qui eut entraîné une profonde

13. Diderot disait : Les sciences et le bel esprit sont le partage de l'académicien ; les exercices du corps occupent l'académiste. L'un travaille et compose des ouvrages pour l'avancement et la perfection de la littérature, l'autre acquiert des talents purement personnels.

14. Sur les académies et les académistes, il convient entre autres de consulter l'*Encyclopédie* de DIDEROT, t. I, 1751 et le *Dictionnaire de Pédagogie* de BUISSON, 1911.

réforme si le roi n'avait disparu inopinément. Pluvinel dévoile que les chefs d'académies sont guidés par leur profit personnel bien plus que par l'intérêt général du royaume et que, pour assurer le recrutement de leurs établissements, ils témoignent d'une tolérance morale inconciliable avec le bon ordre et la discipline. Il suggère que l'Etat subvienne à l'entretien des académies, de façon à en assurer l'accès aux gentilshommes trop peu fortunés pour y être entretenus. Il pense à de véritables collèges d'armes où la noblesse qui gémit, au fond des provinces, dans la pauvreté, serait gratuitement nourrie et enseignée.

Longtemps plus tard, l'idée de Pluvinel sera, en partie, réalisée dans l'Ecole des Cadets fondée en 1756 pour recevoir les gentilshommes dépourvus de biens et dont les pères étaient tombés au service du roi.

Si l'on en croit Lalanne¹⁵, sous Louis XIV, il y avait à Paris cinq institutions académiques pour jeunes gens; la plus célèbre aurait été celle de Bernardi qui, tous les ans, aux mois de septembre et d'octobre, exerçait publiquement ses élèves à des exercices pratiques de campagne dans le voisinage du Luxembourg. Toujours d'après le même auteur, en 1692, l'année précisément de l'arrivée à Paris de Claude-H. de Carcado, les académies auraient été réduites à deux.

Parti de Rennes le 10 juin, le jeune de Carcado s'établit pour le quartier de Juillet, avec son gouverneur et son laquais, à l'académie de M. de Lompré, rue Sainte-Marguerite, proche l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Etablissement assez dispendieux, puisque les frais d'entrée, comprenant l'habillement, les objets de toilette, le linge de corps et de maison, la vaisselle de table, la literie et l'ameublement pour trois chambres, le matériel d'escrime et divers accessoires d'étude..., s'élèvent à plus de mille livres.

15. *Dictionnaire historique de LALANNE*, 1877.

Les dépenses à l'entrée et durant le séjour de Claude-H. à Paris, ainsi que les lettres du gouverneur et du jeune académiste, adressées au marquis de Carcado¹⁶, nous tiennent minutieusement au courant de la vie du pensionnaire de M. de Lompré. Nous n'entrerons pas dans le détail des frais occasionnés par ce séjour. Bornons-nous à dire ici qu'un académiste, même modeste, pour faire honneur à son nom et à sa famille, devait avoir une garde-robe bien montée et ne négliger, pour les agréments de l'habillement, ni les cravates de dentelle ou de mousseline, ni la Malines pour frais de manches, ni les boutons d'or pour le justaucorps ou la veste, ni les gants..., etc. La chambre de Claude-H. de Carcado fut garnie de tapisserie de Bergame et on offrit à ses rêves d'écolier un lit à pavillon de serge verte en vraie Aumale bordée de galons d'or.

D'après les comptes, la tenue des académistes était de couleur écarlate pour le justaucorps et le manteau, avec ceinturon, bottes, épée d'argent au côté agrémentée d'un nœud, chapeau à la palatine.

Claude-H. fut très favorablement accueilli par ses camarades de l'académie. « Il a le bonheur — rendait compte M. de Beauregard, son gouverneur — d'être aimé de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens ici ». Parmi ceux-ci, était un personnage de marque, le marquis d'Orméas, fils du prince d'Este, gouverneur de Turin, qui, pour son service personnel, outre le gouverneur obligé, n'avait pas moins d'un valet de chambre et de deux laquais. Le jeune d'Orméas se prit de suite d'amitié pour Claude-H. et voulait, tous les jours de congé, entraîner celui-ci à l'Opéra ou à la Comédie, mais M. de Beauregard dut l'excuser de crainte d'entraînements au-dessus des moyens de son élève. Il y avait encore, à l'académie, un jeune de Kergroadès « fort

¹⁶. Documents provenant du fonds Le Senechal de Carcado, aux Archives d'Ille-et-Vilaine.

joli garçon », paraît-il, qui venait ainsi que d'Orméas du collège d'Harcourt. Nous connaissons encore, pour avoir été camarades de Claude-H., d'Espinay, de Sommary, deux Polonais, etc.

Mais il y avait malheureusement des amis moins recommandables, tels que Delisle-Kerouartz et Pelan qui déjà, l'hiver précédent, à Rennes, avaient eu une fâcheuse influence sur Carcado: il y avait surtout Grénédan qui risquait de le détourner de ses devoirs. Beauregard revient constamment sur ce dernier et renforce quelque part son appréciation dans ces termes : « Grénédan est tellement débauché et déréglé qu'il gâte toute l'académie. Les écuyers même l'ont averti qu'ils ne le garderaient pas ».

Beauregard qui se plaindra parfois des « vilénies » de langage et de la « lubricité » de son élève, nous rappelle un mot dur de Saint-Simon sur la morale des académistes; retenons plutôt celui moins sévère et plus exact sans doute de Diderot : « Aux académies, la vertu n'était pas toujours cultivée, inspirée et chérie ».

M. Le Douarain de Beauregard, chargé de diriger l'éducation de Claude-H. de Carcado, avait été vraisemblablement désigné à la confiance du marquis de Carcado par des relations anciennes qui donnaient aux parents la certitude d'avoir près de leur fils un guide moral plus qu'un savant éducateur. Il répondit d'ailleurs parfaitement à cette confiance et remplit scrupuleusement son rôle. « Je vous assure, écrivait-il, en parlant de Claude-H., que je ne le quitterai pas d'un moment hors de l'académie ». C'était un homme probe et consciencieux; aussi, s'étonnait-il que d'autres gouverneurs fussent bien peu soucieux de la conduite des élèves qui leur étaient confiés. Peut-être la bonne manière était-elle entre les deux procédés, car une trop grande liberté laissée à des adolescents entraîne souvent des abus de la part de ceux-ci, tandis qu'une surveillance trop rigoureuse nuit au développement de l'indi-

vidualité, sans compter, en outre, que le zèle mal compris conduit l'élève à l'irritation, comme il arriva pour Claude-H. de Carcado.

L'objet des lettres de M. de Beauregard est de rendre compte au marquis de Carcado de l'instruction et de la conduite du jeune homme. Les renseignements qu'on peut y puiser sont d'ailleurs complétés par ceux que donne Claude-H. lui-même.

A l'académie de M. de Lompré, l'emploi du temps s'établissait ainsi :

Le lever était à six heures. La journée débutait par l'assistance à la messe; puis, aussitôt la messe et le déjeuner, commençait l'exercice du cheval au manège, complété plus tard par la voltige. Au programme de la matinée figuraient, en outre, des études de fortification et de mathématiques. Les armes diverses : l'épée, la pique, le mousquet, occupaient l'après-dîner. Par un habile ménagement de l'instruction et des divertissements, aux sciences mathématiques succédait la musique, et, à la suite des armes, venait la danse. Il n'est pas aisé de distinguer dans ce programme la part revenant à l'instruction proprement dite de l'école et à celle des maîtres particuliers. Cependant nous savons que le jeune de Carcado recevait trois fois par semaine et à ses frais des maîtres pour le clavecin, le dessin, les mathématiques et l'escrime. Il commença même le chant, mais ne se trouva pas d'aptitude suffisante pour continuer.

Claude-H. qui conte à son père l'emploi de sa journée à l'académie, ne laisse pas de paraître dévoré du désir de s'instruire. Dans l'intervalle des exercices et des études, il s'initie à la science du blason ou s'applique à apprendre la géographie; et s'il arrive qu'un des maîtres attendus fait défaut, il revoit son histoire de France, mais, de préférence, lit la Bible en latin. Après le souper, c'est l'heure de la gazette, des jeux et distractions entre camarades de l'école.

Claude-H. en profite pour rendre visite parfois à M^{me} de Lompré. Le chef d'académie a un souci tout particulier du jeune homme, « il l'aime comme s'il était son enfant et Madame de Lompré de même ».

Le dimanche est réservé, il va sans dire, aux offices religieux. Claude-H. se rend également ce jour-là, avec son gouverneur, chez l'abbé Morin, prêtre de la paroisse Saint-Sulpice, qui tient un cercle de jeunes gens. Ceux-ci y sont invités à faire, à tour de rôle, des conférences; on y organise des fêtes de bonne camaraderie et les réunions prennent fin sur une exhortation du directeur du cercle lui-même. C'est à l'une de ces réunions que Claude-H. rencontra M. de Maucombe qui avait connu son père à l'académie.

L'abbé Morin devint d'ailleurs le confesseur de Claude-H. et seconda de son mieux M. de Beauregard pour la direction morale.

Le gouverneur se préoccupe de la légèreté et du manque de dévotion de son élève, qui assiste à la messe sans *Heures*, ni même de chapelet, et ne s'attache pas plus à la lecture de l'*Imitation* que lui a donnée son père, qu'à l'*Exercice Spirituel* que lui a confié l'abbé Morin. Cependant, c'est un honnête garçon qui ne mérite point de reproche grave; M. Morin l'estime particulièrement et M. de Lompré, nous le verrons, en parle dans des termes élogieux.

Lorsque la saison le permet, le dimanche est mis à profit pour une promenade, avec d'autres académistes, aux Tuileries, aux Invalides, aux Chartreux..., ou pour une visite aux édifices les plus notables de Paris, comme l'église des Carmes, le Val-de-Grâce, l'Observatoire..., etc.

Les congés sur semaine sont employés aux devoirs de civilité vis-à-vis des écuyers de l'école, des parents ou amis de la famille qui résident à Paris. Claude-H. de Carcado verra ainsi fréquemment une de ses tantes, M^{me} de Lannion,

qui possède La Houssaye aux environs de la capitale, l'abbé de Lannion qui l'entraîne, le dimanche, au sermon, le marquis de Kerouartz, frère utérin de son grand-père et qui fait partie de la Maison militaire du roi¹⁷, M. de Tréguier, Eustache Le Senechal de Carcado, qui sera sacré en la fête de Saint-Simon et Saint-Jude de l'an 1692. M. de Tréguier donnera à cette occasion un repas fastueux à l'hôtel de Tours et Claude-H. assistera à toute l'imposante cérémonie du sacre de son grand-oncle, dont les bulles s'étaient fait attendre plus de six années, par suite de l'opposition de la cour de Rome aux nominations faites par le roi¹⁸. Mais le jeune de Carcado était surtout en relations suivies avec M^{me} Picon, qui donnait des nouvelles fréquentes de leur fils aux châtelains de Carcado. Claude-H. semblait d'ailleurs goûter l'affectueuse protection de cette amie de sa famille dont les attentions indulgentes faisaient équilibre à la sévérité du gouverneur. Ainsi, quoi qu'en pensât celui-ci, M^{me} Picon estimait qu'il fallait recréer par le théâtre et la société féminine l'esprit des jeunes gens. Et, lorsque l'abbé Morin conseilla à Claude-H. de se confesser toutes les quinzaines au lieu de tous les mois, la bonne dame ne cacha pas son opinion qu'il ne fallait point abuser des meilleures choses.

Il était d'ailleurs impossible de s'opposer d'une façon absolue à ce que Carcado allât au théâtre, vu que les autres gentilshommes de l'académie s'y rendaient généralement deux fois la semaine. Il profitait avec raison des jours de congé pour y aller.

M^{me} Picon lui fit connaître Issy où il vit des habitations

17. Paul-François-Xavier de Kerouartz (1652-1703) était fils de Jean de Kerouartz qui avait épousé, en 1640, Catherine de Lys, veuve de François Le Senechal de Carcado, arrière grand-père de Claude-Hyacinthe.

18. Innocent XI avait répondu à la déclaration gallicane de 1682 en refusant l'institution canonique à tout évêque nommé par le roi qui aurait, comme prêtre délégué à l'assemblée, souscrit à la déclaration. Eustache Le Senechal, aumônier de la reine, fut nommé par le roi, le 1^{er} juin 1686, et ne reçut ses bulles de confirmation qu'après la mort d'Alexandre VIII. Il résida peu à Tréguier et mourut à Paris.

et des jardins qui soulevèrent son admiration. Saint-Cloud et Auteuil furent le but d'autres excursions. A son avantage, le gouverneur notait que Claude-H. n'aimait pas les jeux de hasard et qu'il se refusait d'apprendre le piquet que son père cependant lui avait conseillé.

Dans l'*Encyclopédie*, Diderot fait une critique assez rigoureuse de l'éducation offerte par les académies. D'après lui, les gentilshommes qui fréquentent ces collèges militaires sont vains et présomptueux, se flattant de mille exploits imaginaires et s'érigent toujours en juges des mérites de leurs maîtres. Nous ne voyons là que des défauts communs à toute la jeunesse. Mais ils sont, en outre, fort peu instruits et insuffisamment préparés à la carrière qui les attend.

L'auteur en question insiste sur le défaut absolu, en matière équestre et militaire, de théorie jointe à la pratique. En outre, dans ces écoles, on s'attachait trop à ces exhibitions appelées courses de têtes et de bagues, qui assurément procuraient les moyens d'acquérir de l'adresse, de la vigueur et de l'émulation, mais étaient faites surtout pour flatter les yeux des spectateurs. Les « enrubanements » et autres ornements dont on parait les montures et les cavaliers n'étaient souvent qu'un « tableau galant » masquant « des erreurs et des médiocrités ». Les exercices d'ensemble et les évolutions collectives, sur carrière ou terrain d'extérieur, étaient, au contraire, négligés.

Il ne semble pas qu'on ait même cherché à développer beaucoup l'initiative individuelle du cavalier. Louis XIV, par ordonnance royale, défendit aux académistes de chasser à courre et intima aux écuyers de veiller à cette interdiction.

Quant à la formation intellectuelle et technique, en voici une idée. La géométrie élémentaire était seule imposée, encore s'en tenait-on à quelques définitions et à de rares théorèmes. « Bien peu eussent pu démontrer comment

d'un point pris hors d'une droite, on peut mener une perpendiculaire à cette droite ». En architecture militaire, on se contentait d'enseigner le dessin de plans fort irrégulièrement tracés, sans aucune application sur le terrain. Vauban, cependant, venait de mettre en honneur l'art des fortifications.

Presque point d'hippologie, ni de médecine vétérinaire, aucune notion sur les remontes, toutes choses cependant qui eussent été nécessaires à des gentilshommes qui se destinaient en grand nombre à l'arme privilégiée de la cavalerie. « L'élève le mieux instruit sait à peine la nomenclature des différentes parties du cheval; les écuyers se bornent aux exercices de manège et aux jeux équestres ».

Culture générale incomplète : pas de langues étrangères, pas d'histoire diplomatique et militaire. Pour ainsi dire, aucune formation morale pour la préparation à la vie et inculquer aux futurs officiers la conscience de leurs devoirs.

Avec un bagage aussi modeste, les jeunes gens entraient dans l'armée sans pouvoir faire valoir leur mérite personnel, en sorte que l'ancienneté devenait la considération la plus commune de l'avancement.

Tel est le jugement porté par un témoin venu, il est vrai, postérieurement à Claude-H. de Carcado, mais dont l'opinion conserve une valeur indiscutable.

L'instruction que les jeunes gens trouvaient aux académies était incomplète et superficielle, mais l'éducation qu'on y trouvait tendait à développer les qualités d'agrément pour le commerce du monde et disposait les gentilshommes à faire bonne figure dans les salons autant qu'aux armées, considération essentielle pour ce temps. Avoir fait ses académies indiquait d'ailleurs qu'on avait reçu le complément d'une bonne éducation et facilitait les mariages avantageux¹⁹.

19. « Les élégants, les oisifs, faisaient leurs académies; elles étaient même exigées du jeune homme qui devait se marier ». « Quelques-uns ne faisaient leurs académies que pour plaire à leur famille » (R. de Beauveau). Tiré de Larousse.

Les lettres de Claude-H. de Carcado à son père méritent d'être insérées ici, car elles nous feront mieux connaître les sentiments et l'esprit du jeune académiste auquel nous nous intéressons. Elles sont instructives, non seulement par les détails de la vie à l'académie de Lompré, mais on y verra avec quels égards et quelle déférence un fils parlait alors aux auteurs de ses jours. Je les dédie spécialement à la jeunesse moderne, à nos enfants qui substituent au charme de la forme épistolaire du xvii^e siècle, le style télégraphique trop méprisant des beautés littéraires et qui, sous prétexte que le temps a pris une autre valeur que jadis, ont réduit la politesse et le respect à leur plus simple expression. On constatera aussi que cet adolescent, qui a les yeux à peine ouverts sur le monde, s'intéresse aux événements extérieurs et note pour son père les nouvelles parvenues jusqu'à Paris. C'est l'époque où le duc de Savoie, appuyé par le prince Eugène, se venge des ravages de Catinat en Piémont. Le Dauphiné est envahi et le jeune académiste recueille la curieuse anecdote que Victor Amédée, avant d'avoir même atteint Grenoble, y fait confectionner des gants pour les offrir aux dames de Lyon à l'occasion de son entrée dans cette ville.

Claude-H. de Carcado, à son père.

Paris, 27 août 1692.

(A l'Académie.)

Je ne puis, Monsieur mon très cher père, assez vous témoigner combien je vous suis obligé, à ma mère et à vous, de tous les bons avis et de toutes les marques d'amitié que vous m'avez toujours fait l'honneur de me donner et que vous m'avez encore données dans votre dernière lettre. Je souhaiterais de tout mon cœur pouvoir vous donner des marques de ma reconnaissance qui égalassent en quelque manière celles que vous m'avez données de votre bonté, mais je ne saurais le faire suffisamment... et je vous promets tout au moins de m'appliquer à suivre vos instructions autant qu'il me sera possible. C'est pourquoi je vous dirai en détail ce que j'ai fait à l'Académie depuis que j'y suis, afin que vous me donniez s'il vous plaist votre avis là-dessus.

Premièrement, mon cher Père, vous savez qu'on se lève à six heures. Depuis ce temps jusqu'à dix heures, on entend la messe, on monte à cheval et on déjeune. Depuis dix heures, je fais les ouvrages de fortifications que mon maître m'a laissé à faire, je fais des règles d'arithmétique, puis j'étudie ma musique. Après le dîner, viennent les maîtres d'armes, de la voltige, des fortifications, de la pique et du mousquet et les maîtres de danse. Quelquefois, s'ils ne viennent pas sitôt les uns après les autres, j'emprunte un livre de blason que je lis en attendant, en me promenant dans le manège; ou bien, je monte dans ma chambre et j'étudie le cours des rivières. Après ces maîtres, vient, trois fois la semaine, un maître à dessiner. Les jours qu'il ne vient point, je lis la Bible en latin ou l'Histoire de France, mais le plus souvent la Sainte Bible. Le soir, après souper, j'entends la gazette s'il y en a ou je vais dans la chambre de Madame Lompré; si elle n'y est pas, je cause avec les autres académistes desquels je suis grand ami en général. Voilà comment j'emploie les jours d'exercice.

Les jours de congé, si ce sont des dimanches, nous allons, M^r de Beauregard et moi, à la messe et à vêpres ou au salut. Je me suis attaché à M^r Morin et nous allons le voir tous les dimanches. Par ailleurs, nous allons, avec quelques autres académistes, aux Tuileries, aux Invalides, aux Chartreux, ou en quelque autre endroit nous promener.

Les jours ouvriers, qui sont de congé, nous allons voir Madame de Lannion et M^r l'abbé de Lannion, ou Madame Picon, et les écuyers dans leur chambre en particulier.

Je vois aussi quelquefois un académiste savoyard qu'on appelle le prince d'Este et il me vient voir souvent dans ma chambre. J'ay esté une fois à la Comédie et une fois à l'Opéra. J'ay esté aussi à Saint-Cloud et à Issy où Madame Picon me mena; j'y vis le jardin de M^r Talon et celui du premier président de Paris qui sont fort beaux. J'ay esté à Auteuil où j'ay vu Madame Martel et le vicomte de Cicé. J'ay vu M^r d'Ormesson qui est rapporteur de votre procès et qui m'a fait mille honnestetés.

Vous voudrez bien, mon cher père, assurer s'il vous plaist ma chère mère de mes très humbles respects et la prier de me continuer toujours l'honneur de son souvenir. J'eusse bien voulu estre à Carcado pour vous présenter un bouquet, à ma mère et à vous, les jours de vos festes, mais vous voudrez bien accepter pour tout bouquet mon cœur et mon amitié.....

Je vous prie d'estre persuadé que je suis votre très obéissant serviteur et fils.

CARCADO.

L'on dit que le turc a fait la paix avec l'empereur, mais cela demande confirmation. Le duc de Savoye a pris Embrun et en a

fait raser les murs. L'on envoie beaucoup de troupes dans ce pays-là.

Paris, 10 septembre 1692.

(A l'Académie.)

Je suis au désespoir, mon très cher père, qu'après toutes les peines que vous avez bien voulu prendre pour mon éducation et toutes les bontés que vous avez eues pour moi, bien loin de vous donner, comme je le devrais, toutes sortes de contentements et de satisfactions, je suis assez malheureux pour vous causer tous les chagrins imaginables.

Il est vrai, mon cher père, que pendant que j'ay esté à Rennes j'ayais quelque société avec des jeunes gens, mais tous les désordres que j'ai commis étoient de courir avec eux, de faire des collations et autres choses semblables. Encore n'ay-je jamais esté avec Delisle Kerouartz et n'ay-je jamais eu aucune société particulière avec lui. Pour ce qui regarde la pureté de mon âme et de mon corps, je vous assure que jamais je n'y ay fait une atteinte en aucune manière et je n'ay ni vu, ni eu de commerce avec de malhonnêtes femmes.

Enfin, la seule consolation qui me reste dans d'aussy fâcheuses conjonctures que celle-cy est que la conduite que j'ay tenue depuis que je suis icy, laquelle j'ay résolu de tenir toute ma vie, me justifiera, s'il plaist à Dieu, dans vostre esprit et vous fera voir que je ne suis point capable de tout ce qu'on a pu dire. Mais, je vous prie, mon cher père, si vous avez encore quelque reste de bon sentiment pour moy, de vouloir bien oublier le passé. Je vous en demande pardon et je vous assure que vous n'aurez plus désormais aucun sujet d'estre mécontent de moy.

Vous me mandiez aussy, mon cher père, que l'on n'avait point entendu parler de moy aux Jésuites. Il est vrai que je n'y ay point esté, mais je fus, le premier dimanche après nostre entrée à l'Académie, me confesser à Saint-Germain, et, depuis ce temps-là, je me suis attaché à Mr Morin auquel je me confesse d'ordinaire.

Je vous prie, mon cher père, de vouloir bien assurer ma chère mère de mes très humbles respects et faire, s'il vous plaist, mes amitiés à ma sœur et à mes frères.

Je souhaite que vous ne soyez pas longtemps au Port-Louis, car je crois que ce voyage ne vous est pas fort agréable. Adieu mon bien cher père.

CARCADO.

L'on dit icy que le duc de Savoye avance vers Grenoble et qu'il a ordonné qu'on y fit beaucoup de paires de gands dont il veut faire présent aux dames de Lyon. L'on a fait de gros détachements

de toutes armes pour marcher vers ce pays-là. L'on dit que M^r le prince d'Epinois qui était dans l'armée d'Allemagne est mort d'une chute de cheval.

A M^r le marquis de Carcado, à Rennes, dans la rue du Four-du-Chapitre, en Bretagne.

Paris, 8 novembre 1692.

(A l'Académie.)

Je ne crois pas, Monsieur mon très cher père, avoir rien fait qui méritât que je fusse aussi mal dans vostre esprit et aussy longtemps. Je souhaiterais de tout mon cœur que vous voulussiez vous informer de ma conduite de quelque personne qui fut véritablement de vos amis et qui vous mandât les choses comme elles sont... Ayez au moins pitié de votre fils et considérez l'état pitoyable dans lequel je puis estre ne recevant aucune de vos nouvelles par moy-même et, par les lettres que vous écrivez à M^r Beauregard, mille marques de votre colère. Cela me met au désespoir et j'en mourray de chagrin si vous ne voulez me pardonner...

Adieu, mon cher père, je prie Dieu qu'il vous donne à mon égard de meilleurs sentiments et je vous prie d'être persuadé que j'ai pour vous toute l'amitié et la tendresse imaginables et que je suis avec bien du respect vostre très humble et très obéissant serviteur et fils.

CARCADO.

A M^r le marquis de Carcado, à Carcado, près Pontivy, en Bretagne.

Paris, 15 novembre 1692.

(A l'Académie.)

J'ai reçu, Monsieur mon très cher père, une de vos lettres du 6 novembre. Je vous suis bien obligé de vouloir bien m'excuser de m'estre servi d'un terme qui est contre le respect que je vous dois. C'estait l'empressement que j'avais de m'excuser des choses qu'on vous avait mandées de moy qui fist échapper ce mot, sans croire manquer de respect pour vous, et je serais au désespoir que vous l'eussiez pu croire autrement.

Pour ce qui est de mon écriture que vous trouvez gênée, je ne sais pas d'où cela peut venir, car j'écris mes définitions et les fortifications où il y a beaucoup à écrire; c'est apparemment que j'ay naturellement la main gênée.

J'ay écrit trois ou quatre fois à Madame Picon, je ne say comment elle peut mander à ma mère que je l'ay négligée. Il m'est impossible d'écrire que je ne manque quelqu'un de mes exercices.

Je fais mon possible, mon très cher père, pour profiter des bonnes instructions que vous me faites l'honneur de me donner et je vous prie de m'accorder la continuation de votre amitié et des bontés que vous avez toujours eues pour moy et de me croire avec beaucoup de respect votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

CARCADO.

J'ay reçu la lettre de change que vous m'avez envoyée pour payer mon quartier. Je suis bien fâché de vous tant coûter et je ne sais comment M^r Beauregard vous mande que les uns font cecy, les autres cela: je vous assure que cela ne vient point de moy.

M^r Morin m'a prié de parler à la Conférence. Je vous prie de présenter mes respects à ma très chère mère. Je vous prie aussi d'embrasser, de ma part, ma chère sœur, ma sœur d'Apigné et mes frères.

De son côté M. de Beauregard, en accomplissant sa mission près du pensionnaire de M. de Lompré, contribue à nous renseigner sur la vie intérieure à l'académie. Ses lettres sont malheureusement d'une écriture fine et détestable, l'orthographe en est plus mauvaise encore et les idées sans cohérence révèlent un esprit peu ordonné.

Dès les premières semaines, des contrariétés surgirent entre l'éducateur et le jeune homme et ne firent que croître progressivement. Il est certain que Claude-H. avait ses défauts comme les autres enfants; plusieurs mois lui furent nécessaires pour prendre goût aux études et aux exercices, il maugréait contre son gouverneur et les privations que celui-ci lui imposait; il était aussi fort peu soigneux de son linge et de sa garde-robe. L'entretien de ses vêtements compliquait singulièrement la tâche du gouverneur qui — même sans ces dépenses — se trouvait toujours à court des crédits fournis par le marquis de Carcado.

Ce ne sont pas tant, à vrai dire, les comptes rendus sur Claude-H. qui motivaient les lettres de M. de Beauregard que les besoins incessants d'argent. Lorsque les lettres de change se font attendre, les appels du gouverneur deviennent plus pressants et il répète désespérément : « Je

n'ai plus d'argent », « je ne puis ménager davantage », « nous n'avons pas un sou à l'heure qu'il est, et les maîtres, le laquais, la blanchisseuse en demandent. Je serai obligé de suspendre les leçons particulières ».

Sans doute faut-il résider à Paris pour connaître la cherté de la vie et les besoins qu'impose le séjour à la capitale, mais le marquis de Carcado les connaît par lui-même. Sans doute, le gouverneur a-t-il des excuses valables : les carrosses ont renchéri depuis le retour du roi, et il en faut cependant pour faire des visites, ne serait-ce que pour ne pas paraître des va-nu-pieds au sacre de M. de Tréguier; on ne peut se passer d'une lance pour courir la bague, ni s'exempter du louis d'or imposé à celui qui, pour la première fois, enlève celle-ci. C'est le bois de chauffage, la chandelle, les gages du laquais, de la servante qui fourbit la vaisselle, la poudre à poudrer, l'huile d'amande pour les cheveux, l'aumône hebdomadaire aux frères de la Charité et tant d'autres nécessités qui reviennent régulièrement. L'imprévu pour être moins dispendieux est tout aussi astreignant, à tout propos il surgit; n'y a-t-il pas les gâteaux feuilletés et le vin d'Espagne chez l'abbé Morin, les violons du jour des rois, et peut-être la collation à tous les académistes si le sort vous fait roi, la Saint-Eloi des palefreniers, les étrennes, depuis le cuisinier jusqu'à l'officier, et que sais-je encore?

Mais le marquis de Carcado sait tout cela pour avoir passé lui-même sur les mêmes bancs. Nous avons la preuve qu'il fait tous ses efforts pour subvenir de son mieux aux besoins de son fils et lui procurer une situation honorable; cependant il ne peut lui consacrer tous ses revenus, il a d'autres enfants, des procès à soutenir et des charges par ailleurs.

Il verse par quartier, ou trimestre, 579 livres au maître d'académie, 150 l. au gouverneur, 75 l. au laquais, 12 l.

par mois à chaque maître particulier et la même somme à Claude-H. comme argent de poche.

En dépit des tirades d'écrivains, remplis de prévention ou-peu éclairés, sur la grossière ignorance des nobles, nous constatons ici, comme chez la plupart d'entre eux, le réel désir de donner à leurs enfants une instruction suffisante. Quelques-uns n'hésitent pas à prélever sur leur maigre budget des sommes relativement importantes pour envoyer leurs enfants au collège le plus proche; d'autres, et surtout quand il s'agit de l'aîné, poussent les sacrifices plus loin.

M. de Beauregard sera donc très mal venu de ne pas rester vis-à-vis du marquis de Carcado dans la réserve qui convient. Geindre, passe encore; mais toucher à l'amour-propre du gentilhomme, point n'est permis.

« Je vous assure, renforce le gouverneur, qu'il n'y en a point à l'Académie qui fasse moins de dépenses que nous; votre fils est tout chagrin de ne pouvoir aller aussi souvent que les autres à la Comédie, à l'Opéra, au billard, à la paume et autres divertissements. Monsieur de Tréguier m'a dit que puisque votre intention était de le laisser à l'Académie, il fallait se résoudre à faire les dépenses nécessaires pour le faire paraître et le mettre sur un bon pied; si non, il ne serait pas estimé ». Et ailleurs : « Les gentilshommes de l'Académie ne semblent pas connaître votre fils, parce qu'il ne peut prendre part aux parties des autres... ». « Nous passons pour les plus vilains et avarés..., tous les autres laissent votre fils dans l'indifférence. Messieurs de Tréguier et de Kerouartz pourront vous le dire ».

C'étaient des reproches, le marquis de Carcado prit sa plume de Tolède et y répondit sur un ton qui n'admettait pas de répliques.

A M^r de Beauregard Le Douarin, gouverneur de M^r le marquis de Carcado à l'Académie, rue Sainte-Marguerite, proche l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

A Carcado, jour de S^t Thomas 1692.

Monsieur,

Vous devez l'un et l'autre rendre justice à la vérité et désabuser Monsieur de Tréguier s'il se portait à juger autrement, car j'ai déjà déboursé près de mille écus pour mon fils et je doute fort que mon oncle donnât plus de deux mille livres par an pour mes deux cousins pendant qu'ils étaient pages. Mais la différence d'eux à mon fils est qu'ils paraissaient toujours contents et n'allaient pas faire les tristes comme mon sot de fils. Ils savaient par leur esprit engageant, doux et gai, se faire valoir avec le peu qu'ils avaient, au lieu que mon fils avec son air nonchalant et dégoûté, timide et indifférent, ne saura pas se faire un ami et n'en croira avoir qu'autant qu'il fera des dépenses comme sont accoutumés avoir de faire les sots bretons.

Cette lettre est autant pour lui que pour vous. Qu'il sache que je lui suis très mauvais gré d'avoir donné lieu à Monsieur de Tréguier de dire qu'il n'était pas honnestement à l'Académie et de n'avoir pas dit le contraire à mon oncle.

Il n'a écrit qu'une fois à Madame Picon... Sa mère et moi trouvons mauvais qu'il ne sache pas cultiver des amis que nous lui avons ménagés.

Vous me mandez qu'il vous faut du bois; cela n'est pas vraisemblable, à moins que vous ne le dissipiez, car vous n'avez commencé à faire du feu qu'à la Toussaint et une voie de bois doit durer à un académiste plus de trois mois. On ne fait pas de feu à Paris comme à la campagne. Quoy, une voie de bois ne vous aurait pas duré cinq semaines! C'est se moquer et vos beaux exemples des autres ne me persuadent nullement; le moyen de ne rien avoir est de me les citer.

Je veux de la raison partout. Il n'y en a point en ce que vous me mandez.

Si vous passez pour les plus vilains de l'Académie, ce n'est pas faute d'avoir dépensé.

Combien y a-t-il de garçons qui sans avoir un sou se font valoir plus que les autres; mais les sots croient ne le pouvoir faire qu'à beaux deniers comptants et encore se moque-t-on d'eux.

Voilà une lettre de change de 70 livres; vous prendrez dessus ce dont vous aurez besoin personnellement, le reste sera pour mon fils, ses maîtres et son laquais. Pour ce qui est des étrennes, n'en donne que qui veut. Messieurs les écuyers ne doivent pas faire des

nécessités pareilles à leurs académistes. J'ai payé tout ce que je devais payer lors des entrées et pour la bague et la lance.

Faites bien des compliments de ma part à Monsieur et Madame de Lompré.

Dites à mon fils qu'il demande mille choses qui ne sont pas raisonnables. Il faut avoir un caractère plus ouvert et plus sincère avec un père et une mère qui n'ont que trop de bontés pour leurs enfants.

Après avoir parlé à cœur ouvert, je vous dirai encore du même cœur que je vous aime tout de bon.

CARCADO.

Ce que le roy a dit à Monsieur de Tréguier qu'il estail de bonne race, doit animer mon fils à bien faire. Il importe guère que dise Grénédan, mais nous devons nous régler sur ce que nous avons de bien. Au surplus, les dépenses que vous me mandez de Grénédan sont ridicules. Si mon fils ne dissipait pas ses hardes, il aurait de l'argent plus honnestement pour se divertir. Il a honte de n'avoir pas de quoi payer un gâteau chez M^r Morin, cependant il a un louis par mois.

Quand vous ferez quelques visites en carrosse, allez voir M^r de Gainières, à l'hôtel de Guise, et M^r de Roquette, au même hôtel, et le père Guibert aux Pères de l'Oratoire, rue Saint-Honoré.

Claude-H. de Carcado voulut se justifier des soupçons que portait sur lui son père à la suite des plaintes formulées par M. de Beauregard. Déjà, antérieurement, il avait assuré le marquis de Carcado que la comparaison faite à l'académie entre sa situation et celle de ses camarades, ne venait pas de lui; il croyait devoir lui certifier que, personnellement, il était parfaitement heureux et satisfait; qu'il convenait, en outre, de n'attacher aucune importance à tous les contes que lui faisait M. de Beauregard²⁰. Nous ne sommes pas obligés cependant d'ajouter entièrement foi aux déclarations du jeune académiste, lorsqu'il veut laisser croire que ce dernier est seul coupable de désirs immodérés et de récriminations.

Le cœur des mères est toujours très compatissant. La marquise de Carcado, peut-être à l'insu de son mari,

20. Lettre du 8 janvier 1693 qui reste inédite.

envoya une lettre de change à son cher enfant et Claude lui renouvela l'aveu de ses bonnes dispositions.

A Madame la marquise de Carcado, à Pontivy, en Bretagne.

Paris, 28 janvier 1693.

(A l'Académie.)

Je vous suis bien obligé, Madame ma très chère mère, de ce que vous m'avez bien voulu faire l'honneur de m'écrire après la faute que j'ai commise en manquant de vous remercier aussy tost de l'argent que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'ay, je vous l'assure, plutost manqué de réflexion que de reconnaissance, car l'on ne saurait estre plus reconnaissant que je le suis des bontés infinies que vous avez pour moy.

Je n'ai jamais fait de plaintes au tiers et au quart, ni à Monsieur de Tréguier. On ne saurait être plus content que je le suis et n'ay, pour à présent, à souhaiter que l'honneur de votre amitié et je suis mélancolique seulement quand je crains de vous avoir déplu.

Outre cela, je vous assure, ma chère mère, que je ne fais, ny ne feray rien qu'en vue de vous plaire... C'est pourquoi je vous prie de me pardonner et de me croire avec plus de respect que personne au monde, Madame ma très chère mère, votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

CARCADO.



Le Mousquetaire.

Claude-H. de Carcado n'était pas depuis six mois à l'académie de Lompré que son gouverneur se préoccupait de le faire servir aux armées. Il en écrivait, à maintes reprises, à son père et citait à son appui M. de Kerouartz, très bien placé à Versailles pour soutenir les débuts de la carrière du jeune homme et qui s'offrait à lui procurer une situation avantageuse, comme aide de camp d'un personnage en vue, ou à le faire entrer aux Mousquetaires.

Le séjour à l'académie devait être régulièrement de deux années; mais, depuis quelque temps, chacun cherchait à en abrégier la durée pour prendre plus tôt du service.

Le marquis de Carcado voulant être renseigné sur le parti le plus profitable à prendre, s'adressa au chef d'académie, et M. de Lompré lui fit savoir qu'il ne partageait pas les errements nouveaux, que bien des jeunes gens, pour compléter leur instruction, restaient dix-huit mois à son école. Claude-H. en était encore loin. La missive de M. de Lompré, comme on en jugera d'ailleurs, est toute à l'éloge de son pensionnaire.

M^r de Lompré au marquis de Carcado.

Paris, 3 janvier 1693.

Monsieur,

M^r de Beauregard m'a dit que vous souhaitiez que je vous donnasse mon sentiment sur ce que vous prétendez faire de M^r votre fils. Je prendrai donc la liberté de vous dire que je vous conseille de ne vous point presser de le mettre dans les Mousquetaires pour cette campagne.



Il n'est point encore assez avancé dans ses exercices quoiqu'il ait fait tout ce qu'il pouvait faire pour le temps et quoique, comme un fils obéissant, il n'ait point d'autre volonté que la vostre, il m'a pourtant témoigné qu'il serait bien aise de travailler tout l'été prochain à ses exercices et qu'il ne s'ennuierait point à l'Académie. Je vous assure que j'en suis très content et avec raison et que l'on ne peut être plus sage et plus raisonnable qu'il n'est, quoique certaines gens aient pu vous mander.

Au contraire, je ne suis pas assez malhonnête homme pour vous en imposer sur un tel sujet. Messieurs de Cludon seront dix-huit mois à l'Académie avant que d'entrer dans les Mousquetaires et bien d'autres qui font fort bien de ne se pas tant presser.

Voilà ma pensée. Soyez persuadé de tous mes soins pour votre fils.

LOMPRÉ.

Claude-H. de Carcado, pour avoir tardé à se mettre dans le collier, n'en était pas moins devenu un des meilleurs élèves. M. de Kerouartz, le comte de Carcado-Molac et son frère, le chevalier de Molac, tous trois officiers de mérite et qualifiés pour porter un jugement, vinrent l'examiner à cheval et déclarèrent qu'il en savait assez « pour un homme de guerre ». La dernière fois qu'il y eut lance, M. de Lannion vint le voir à son tour; Claude-H. maniait en outre le mousquet et la pique avec adresse, et M. de Beauregard qui découvre enfin des qualités à son élève, conclut que « pour les armes, il n'y a pas plus fort que lui dans l'Académie ».

En avril 1693, Claude-H. de Carcado va passer quelques jours à Versailles, sans doute chez son grand-oncle de Kerouartz, et pour prendre un premier contact avec le cadre de la Cour. En juillet, c'est-à-dire exactement douze mois après son entrée à l'académie, le jeune homme, son gouverneur et son laquais quittent cet établissement et s'installent chez l'abbé de Lannion. L'abbé offrira encore provisoirement l'hospitalité au marquis de Carcado lorsque celui-ci arrivera, trois semaines plus tard, à Paris, afin de vaquer à l'admission de son fils aux Mousquetaires.



Pour voyager, le coche était un moyen pittoresque et de péripéties variées, mais un transport peu confortable surtout pour un homme de qualité. Aussi le marquis de Carcado fit-il le trajet de Rennes avec ses deux chevaux et son laquais La Montaigne. Il séjourna à Paris un mois, tant chez son beau-frère l'abbé, qu'à l'hôtel d'Ecosse.

Les Mousquetaires étaient un corps de cavalerie d'élite qui faisait partie de la Maison militaire depuis 1667 et qui était réservé à la jeunesse de condition. C'était une école professionnelle complémentaire s'offrant à ceux qui avaient fait leurs académies, et une étape pour faire choix d'une arme définitive. Ils se composaient de deux compagnies de 250 gentilshommes chacune, grossies de surnuméraires en temps de guerre. La première avait été créée par Louis XIII et la seconde par Louis XIV; elles se distinguaient principalement par la robe grise ou noire des montures. Le roi en était capitaine et on n'y était reçu que sur présentation au souverain. On devait y rester une année, mais, comme aux académies, à peine y était-on entré, qu'on songeait à en sortir en vue d'une situation plus durable²¹.

Pour être à cheval, les mousquetaires n'en combattaient pas moins souvent à pied avec le mousquet, devenu le fusil; ils constituaient surtout une infanterie montée, comme, à la même époque, les dragons. Est-il besoin de souligner en passant que de nos jours, après une longue évolution, la cavalerie revient à cette conception du grand siècle.

Outre l'instruction de métier, les mousquetaires qui ont même rang que les gardes du corps, ont un service près du roi. Dans les voyages du souverain, en l'absence du régiment des gardes, ils surveillent les dehors de la résidence royale. Ils s'illustrèrent également sur les champs

²¹. Pour les Mousquetaires, se référer à l'*Encyclopédie* de DIDEROT et à l'*Encyclopédie des Sciences militaires* (1910).



de bataille sous Louis XIV, mais, dans la suite, on les employa à tort dans des fonctions de police où ils perdirent leur popularité, ce qui contribua à leur suppression en 1775.

A la fin du xvii^e siècle, les mousquetaires jouissaient d'une considération marquée et le corps était devenu une véritable pépinière d'officiers supérieurs et généraux.

Claude-H. de Carcado opta pour les mousquetaires gris où il devait retrouver deux de ses camarades de l'académie Lompré : Kergroadez et Grénédan. Les chevaux étant fort cher à Paris, M. de Kergroadez avait ramené de Bretagne, pour son fils, un cheval gris; mais, le marquis de Carcado ne sachant pas au départ le parti que prendrait Claude-H., dut subir les prix élevés de la capitale. La monture du futur mousquetaire et son harnachement ne coûtèrent pas moins de 372 livres. Il y avait, en outre, à faire les frais de l'armement et de l'habillement.

On le sait, la Maison militaire du roi se composait de la Maison bleue et de la Maison rouge. Comme faisant partie de cette dernière, les mousquetaires portaient l'habit écarlate, la culotte et les bas rouges; l'habit enrichi de galons et de boutons d'or pour la compagnie grise ou d'argent pour la compagnie noire. Mais, par dessus l'habit, se mettait une sorte de casaque ou de justaucorps sans manches, de teinte bleue, appelée soubreveste. Celle-ci était ornée d'une croix de velours blanc, se terminant à chacune des branches par une fleur de lys.

Vu que Claude-H. avait usé ou perdu tout le linge que sa famille lui avait procuré à son entrée chez M. de Lompré, il fallut de nouveau le remonter²².

Pour les armes, il reçut deux pistolets et « une épée » (peut-être cette épée est-elle un sabre comme la cavalerie

22. « Quant à son linge, il n'en a plus, Il a donné une chemise à un gentilhomme, perdu ses mouchoirs, il n'a plus qu'une cravate de dentelle... M. Picon lui avait donné un fouet à manche d'argent de trois louis... je crains bien qu'il l'ait vendu pour en faire argent. » (Lettre de M. de Beauregard).

en avait déjà adopté). Le reste fut sans doute fourni par la compagnie, car sur les dépenses du marquis de Carcado ne figurent qu'un « porte-mousquet » et un « fourreau de fusil ». Il fallut encore acheter un caparçon pour cheval de main, des cantines, des coffres à bagages, un étui à chapeau (pour le chapeau à plume de la tenue de ville), des gants, bottes, bas de soie..., etc., sans parler des rubans, de la poudre et de l'essence pour les cheveux.

Ah ! quels soucis et quels frais pour la jeunesse d'alors que la coiffure, pour Claude-H. surtout qui, — s'il faut croire M. de Beauregard lequel n'exagère pas ordinairement les compliments, — avait « la plus belle teste de Paris » et le savait si bien, qu'il mettait tous les soirs une heure à l'accommoder et n'osait, lorsqu'il était encore académiste, se couvrir le chef dans les rues, de crainte d'y déranger quelque chose ! Une des principales fonctions de son laquais était de peigner, friser et fileter les cheveux, d'y mettre l'essence et la poudre, de les serrer dans le bonnet ou la bourse..., enfin, de les préparer et de les disposer avec suffisamment d'art, pour qu'on vit sortir de ses mains habiles cette perruque digne d'attirer tous les regards. Nous n'imaginons rien, c'est le tableau que nous présente M. de Beauregard²³.

23. Les hommes de qualité confiaient à leurs valets le soin de leur tête. Les perruquiers coiffaient ou plutôt coupaient les cheveux des gens du peuple.

La vaste perruque du début du règne de Louis XIV avait évolué. On commença par la diminuer et la diviser pour former la queue sur le dos et les cadenettes sur les côtés du visage, garnies de rubans. La poudre de farine parfumée fut adoptée par le roi lorsque ses propres cheveux commencèrent à givrer et les gens de bel air se plurent alors au contraste d'une chevelure couleur de neige et d'un teint rehaussé de rouge à profusion.

« A partir du règne de Louis XV, note la *Grande Encyclopédie* de BERTHELOT, quand la mode des perruques commença à passer, au lieu de garder les cheveux courts, on les laissa croître et on en fit trois parties : la queue, les faces et le toupet. Ce fut alors que les coiffeurs imaginèrent, à l'imitation des modes de Prusse, les *bourses*, espèces de petits sacs de taffetas noir, dans lesquelles on enfermait les cheveux. Ceux de derrière ainsi enfermés, ceux de côtés furent taillés, les oreilles restant découvertes ».

Il semble que la jeunesse précurseur des modes ait bien avant Louis XV adopté la coiffure ainsi décrite qui paraît correspondre à celle de Claude-H. de Carcado lorsqu'il était à l'Académie.

Enfin, équipé de pied en cap, après s'être soumis à toutes les formalités d'usage — sans omettre une bienvenue de 23 livres aux tambours et hautbois de la compagnie — le jeune de Carcado franchit le seuil de l'hôtel des Mousquetaires qui servait de quartier militaire et de résidence au commandant effectif du corps, M. de Maupertuis. Les Mousquetaires gris occupaient un immeuble dont il ne reste pas trace et qui peut se situer à l'intersection des rues du Bac, de Verneuil, de Beaune et de Lille, tandis que l'hôtel des Mousquetaires noirs fait partie, de nos jours, de l'hôpital des Quinze-Vingts, rue de Charenton, près de la Bastille²⁴.

Sous la livrée de la Maison du roi et portant si bien la perruque, Claude-H. dut, à travers les grilles de l'hôtel des Mousquetaires, entrevoir les premiers rayons dorés d'une aube glorieuse. Tous les rêves sont permis à cet âge heureux, et, d'ailleurs, que manquait-il au jeune homme pour réussir ?

Claude-H. venait d'avoir dix-sept ans, trop jeune semblait-il à son père pour le laisser loin de lui, sans conseil et sans guide. Le marquis de Carcado fit appel au mentor qui avait sa confiance. M. Le Douarain de Beauregard lui fit savoir qu'il avait décidé de retourner en province, du moins de quitter Claude-H. de trop « méchante humeur » pour qu'il parut possible de rester près de lui; cependant, uniquement pour donner une nouvelle preuve de dévouement et d'affection au marquis de Carcado, il accepterait encore de suivre son fils. Toutefois M. de Beauregard, qui avait refusé une situation de 500 livres, demandait qu'il lui fut alloué une légère augmentation, soit deux cents livres par quartier. « Les valets de chambre en ont bien autant — ajoutait-il — et ils ont encore les vieux habits ».

Il en fut ainsi convenu. Claude-H. conserva le gouverneur et le laquais qu'il avait eus à l'académie, ce qui laisse croire

²⁴. *Anciens hôtels de Paris*, par le Comte D'AUCOURT, Champion, 1890.

que les mousquetaires, s'ils étaient casernés, pouvaient cependant bénéficier d'un logement hors du quartier.

Claude-H. était entré aux Mousquetaires le 11 août (1693) et tout allant bien pour lui, le marquis de Carcado songe au départ, fait quelques emplettes de toilette, renouvelle sa perruque (27 l.), tient un nouveau-né Vieuxchâtel sur les fonts baptismaux (à la gouvernante, 17 l.) et fait l'acquisition — peut-être en cadeau pour son épouse — d'une bague de turquoise (60 l.). Puis, avec La Montaigne et son carrosse, il reprend le chemin du retour²⁵.

La route de Rennes à Paris se couvrait facilement en sept étapes. Le marquis de Carcado, à peu de chose près, prit les mêmes gîtes au retour qu'à l'aller : Saint-Arnoul, Champron, Tuffé, Le Mans — avec arrêt de deux jours pleins en cette ville pour laisser souffler les chevaux — Mareil, Laval et Rennes où il rentra à son hôtel sans incident. Cependant, il ne dut pas y rester longtemps dans cette saison estivale; après avoir donné de nouveau quelque répit à son attelage, il regagna la terre familiale de Carcado.

C'est là que vinrent le retrouver les nouvelles envoyées de Paris, par Claude-H.

Nous sommes beaucoup moins renseigné sur les gestes du jeune homme aux Mousquetaires que lorsqu'il était à l'académie. Il manque ici les abondantes élucubrations de M. de Beauregard qui, malheureusement, ne sont pas parvenues jusqu'à nous.

Toutefois nous devinons que le gouverneur continuait ses fonctions de censeur des mœurs du jeune Carcado. Celui-ci doit s'expliquer d'être sorti parfois le soir sans laquais, ce qui a pu donner lieu à des méprises sur sa conduite. Mais il certifie à son père qu'il n'a jamais fré-

²⁵ L'état des dépenses faites par le marquis de Carcado pour son voyage à Paris et l'entrée de son fils aux Mousquetaires est conservé au même fonds Le Senechal de Carcado dont il a été parlé.

quenté les mauvais lieux; il se contentait d'aller chez M^{me} de Réchaud, à l'hôtel de Bourgogne, ou chez un neveu de M. Janson.

Nous ne savons si vraiment les mousquetaires méritent la célébrité de hardiesse et de fougue dans la conquête du beau sexe que leur a fait le théâtre; c'étaient tous des jeunes gens bien nés et portant, par suite de leur éducation, de la distinction dans les manières. Ces raisons mêmes devaient les faire apprécier dans les salons et les alcôves. Rappelons-nous que le théâtre exige des traits fortement marqués; Varney et Ferrier, dans leur opérette, ont fait preuve d'imagination autant que de talent²⁶. Un autre auteur n'a pas été moins sévère dans ses appréciations sur le corps des Mousquetaires, mais on le connaît suffisamment pour savoir que ses paroles sont souvent acerbes et ses opinions exagérées.

Voici, en effet, ce que dit Saint-Simon qui débuta dans l'armée par le corps en question : « On n'y apprend que l'exercice et à escadronner, à obéir, et force pédanteries dont on se moque tout bas en attendant qu'on en sorte et qu'on en puisse rire tout haut. Ainsi, cette jeunesse passe le temps d'une année au moins et souvent davantage à se débaucher dans Paris et à y dépenser très inutilement, et quand elle entre dans la troupe, elle y est neuve à tout, comme si elle sortait de sa province et c'est alors qu'elle commence à apprendre utilement et qu'elle oublie tout ce qu'elle a appris d'inutile ». Gageons que Saint-Simon n'était pas à l'armée un esprit très discipliné et qu'il n'aimait guère « obéir » ce qui, cependant, a toujours été à la base de l'enseignement militaire. Et puis, si le futur mémorialiste estimait qu'on n'apprenait rien aux Mousquetaires, qui l'empêchait de mieux employer ses loisirs à l'exemple de Claude-H. de Carcado, qui prenait des leçons particulières de génie militaire, remis en honneur par

²⁶. *Les Mousquetaires au Couvent.*

Vauban, et qui, dans ses bagages d'entrée, avait emporté un « étui à mathématiques », autrement dit une boîte à compas ?

Nous pensons bien à tort que le régime politique que nous vivons est particulièrement le règne de la faveur et des relations intéressées. Il en a été de tous temps ainsi, davantage peut-être durant la monarchie. Qui n'avait point de protecteur bien placé, n'avancait guère, ou restait, sa vie durant, dans des postes peu enviés. Le marquis de Carcado le savait; il rappela à plusieurs reprises à son fils d'aller rendre visite à M. de Polastron, d'autant qu'il était déjà question de rechercher pour Claude-H. une charge dans l'armée. On proposait au jeune mousquetaire un emploi dans les gendarmes ou les cheveu-légers, mais la vénalité des grades dans ces corps, également de la Maison militaire, les rendait fort difficiles à atteindre. D'ailleurs, M. de Maupertuis, questionné par M^{me} Picon, toujours la correspondante de la famille de Carcado, sur l'opportunité de la demande de congé au roi, s'était prononcé négativement; il citait à titre d'enseignement le fait que le roi avait refusé le congé au fils même du duc de Nevers, parce que le jeune homme n'avait pas son année de présence. Force fut de temporiser, tout en restant aux aguets des situations devenant vacantes.

La préoccupation cependant restait constante. En février 1694, Claude-H. pensa qu'il était impossible, à moins d'une faveur toute spéciale, d'obtenir un emploi convenable sans l'acheter, il le voyait chaque jour et pour des personnes mieux placées que lui. Il fallait, hélas ! d'abord renoncer, parce que trop onéreuse, à une compagnie de cheveu-légers qu'il avait tant ambitionnée. Quant à la cornette de dragons dans le régiment de M. de Mailly qu'on lui avait offerte, ce n'était pas, à son avis, un emploi suffisant pour un jeune homme de qualité. D'ailleurs, M. de Mailly, assurément très estimé, est maréchal de camp, par consé-

quent ne s'inquiète guère de son régiment et des officiers qui y servent. Le plus sage était d'accorder la préférence à une compagnie dans le régiment du Roi-Infanterie, facile à obtenir et le plus sûr moyen de faire son chemin.

A quelques jours d'intervalle, une nouvelle proposition était faite au marquis de Carcado pour son fils. Il ne s'agissait pas moins que d'une vacance de mestre de camp. Le comte de Lannion nous en informe de Quinipily et l'opinion de ce gentilhomme expérimenté mérite d'être rapportée : « A l'égard du régiment qu'on veut vendre à votre fils, dit-il, si la guerre continue, voilà qui est bien; mais je me méfie de la paix. Ce ne serait pas mon avis, de crainte de la réforme. Et puis ce n'est pas le tout que 36.000 livres; il faudrait 10.000 de plus pour se mettre en équipage et entrer en campagne; il faudrait se mettre au commencement sur un bon pied et tenir table afin de s'acquérir les officiers qui n'aiment pas de se voir commandés par un jeune homme qui ne fait que sortir de l'Académie. En votre lieu, je lui aurais une compagnie de dragons ou une cornette sous un homme de distinction; après cela, au bout d'un an ou deux, il prendrait un régiment ²⁷ ».

Mais Claude-H. de Carcado paraissait bien décidé à sacrifier la cavalerie, arme de choix de la noblesse, afin d'entrer pour la campagne de printemps dans l'infanterie du roi.

Donnons-lui la parole avant qu'il n'ait quitté les Mousquetaires.

A M^r le marquis de Carcado. à Rennes, en Bretagne.

Paris, 30 décembre 1693.

(Aux Mousquetaires.)

Monsieur mon très cher père, je reçus lundi un gros paquet de lettres que vous m'avez fait parvenir par M^r ...; j'aurai soin de les donner moymesme aux personnes à qui vous les adressez.

27. Lettre adressée au marquis de Carcado, le 28 février 1696.

Vous avez la bonté de me faire souvenir d'aller voir M^r de Polastron. Il y a déjà quelques jours que j'y suis allé, sans l'avoir trouvé.

Madame Picon eut hier la bonté de venir à l'Hôtel des Mousquetaires voir M^r de Maupertuis pour luy parler de ce qui me regarde et luy demander mon congé. M^r de Maupertuis luy dit que ce serait gaster mes affaires de demander mon congé au Roy, parce qu'il y a trop peu de temps que je suis dans les Mousquetaires, qu'il avait refusé le congé du fils du duc de Nevers parce que son année n'était pas finie, que tout ce qu'on pourrait faire pour moy serait de tascher de l'obtenir vers le mois de may. Je lui parlay fort longtemps, après que Madame Picon s'en fut allée; il me fit beaucoup d'amitiés et me dit les mesmes choses qu'il lui avait dites.

Touchant les lettres que M^r de Lannion vous a envoyés sur les emplois qu'on luy propose pour moy dans les gens d'armes ou dans les cheveu-légers, je vous prie d'avoir la bonté de m'excuser si je me suis servi d'un terme qui ne vous a pas esté agréable lorsque j'ay pris la liberté de vous mander que je ne croyais pas que vous fussiez d'humeur à mettre autant d'argent dans une charge, je ne l'entendais pas comme vous l'avez compris. Je n'ay jamais douté de votre bonté.

Je rends grâces à Dieu, au contraire, de m'avoir fait naitre d'un père aussy bon, aussy sage, aussy éclairé; je luy fais de nouvelles prières afin qu'il vous comble, s'il luy plaist, de ses grâces et qu'il vous conserve en bonne santé pendant l'année où nous entrons.

Je fais cette même prière pour ma chère mère et vous prie de me continuer dans la suite des temps les mesmes bontés et d'être persuadé que je suis avec bien de la tendressé et du respect votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

CARCADO.

Un homme qui fait les affaires de M^r de Kerouartz m'a dit qu'il lui avait mandé que sa troupe prenait ses quartiers d'hiver en Savoye et qu'il serait icy en janvier et mes cousins aussy. Je suis en peine de Monsieur de Tréguier parce qu'on m'a dit qu'il était fort malade depuis les Etats ²⁸.

A M^r le marquis de Carcado, en son château de Carcado, à Pontivy, en Bretagne.

Paris, 6 février 1694.

(Aux Mousquetaires.)

Monsieur mon très cher père, Madame Picon m'a fait voir une lettre par laquelle vous luy marquez que vous estes fort mécontent

²⁸. Député vers le roi par les Etats de Bretagne, il mourut à Paris, le 15 mars 1694, et fut inhumé dans l'église Saint-Cosme.

de moy; ce qui me fait d'autant plus de peine que je ne me sens en rien coupable des choses que ma conduite laissait paraître.

Il est vray et je vous l'ay déjà avoué par une de mes lettres que je suis quelquefois sorti le soir sans laquais, ce qui a pu donner lieu de croire que j'allais dans de mauvais lieux, ce qui paraissait assez vraisemblable par ces circonstances, quoique cependant on n'aille guère seul, surtout la nuit, dans ces sortes d'endroits. Cependant, je puis vous assurer que je n'y allais point du tout et que la plupart du temps j'allais chez Madame de Réchaud qui demeure à l'hôtel de Bourgogne ou chez le neveu de M^r de Janson, ou en quelqu'autre endroit comme ceux que je viens de vous nommer pour causer ou veiller quelque temps après le souper. Dès que je me suis aperçu que cela était suspect, j'ai discontinué et Beauregard vous mandera bien qu'il y avait déjà quelque temps que je ne sortais plus le soir. Je vous prie, mon cher père, de me pardonner et d'être persuadé que j'observerai avec plus d'exactitude que jamais vos bons préceptes.....

Pour ce qui est de prendre de l'employ et de sortir des Mousquetaires, je vois qu'il est impossible, à moins d'une faveur toute particulière, d'en pouvoir obtenir qui me convienne et sans achepter une compagnie de cheveu. Pour ce qui est de cette cornette de dragons dans le régiment de M^r de Mailly, ce n'est pas un employ convenant à un homme de qualité; M^r de Maupertuis ne me donnerait jamais mon congé pour un employ semblable. On ne voit point de gens de qualité entrer dans le service par une cornette de dragons; encore celle-ci ne laisserait pas d'être agréable pour être près d'un homme étant dans la faveur comme est M^r de Mailly, s'il servait à la teste de son régiment, mais étant maréchal de camp, il n'en est pas ainsi.

Ainsi, mon cher père, après y avoir bien pensé, j'ai trouvé, comme vous, que le plus court était de prendre de l'employ dans le régiment du Roy Infanterie. On aura peu de peine à l'obtenir et c'est un moyen sûr de sortir des Mousquetaires. Je m'étais toujours senti plus de penchant pour y servir que dans aucun autre corps, tant à cause que vous paraissiez le souhaiter, que parce que je voyais qu'on y fait son chemin plus vite que dans aucun autre corps. Mais comme tout le monde me conseillait de servir dans la cavalerie, je m'étais imaginé que je ne pouvais prendre un autre parti. Je vais donc prendre des mesures pour y avoir de l'employ pour la campagne prochaine.

Je suis, Monsieur mon très cher père, votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

CARCADO.

J'ai commencé à m'instruire des fortifications, de ce maître dont vous avez eu la bonté de me permettre de les apprendre.

Sur les entrefaites, le marquis de Carcado qui avait toujours été d'une complexion délicate décéda. Il laissait cinq enfants dont l'aînée, future marquise de Beauveaue-Tigny, n'avait que 19 ans. Sa femme, Louise de Lannion, d'un caractère à hauteur de la tâche qui lui incombait, lui survécut quarante-cinq années. Aussitôt veuve, elle prit en mains les affaires de famille et la direction de ses enfants.

Un autre deuil l'atteignit quelques mois plus tard, son père s'éteignit à Quinipily et fut inhumé dans l'église de Camors dont il était seigneur prééminencier (24 juin 1695).

Pierre de Lannion, fils aîné du défunt, aux négociations de mariage duquel nous avons assisté à Versailles, avait poursuivi sa carrière militaire. Lorsque son père mourut, il était maréchal de camp.

Après le traité de Ryswich (1697) et avoir lutté sur la plupart des champs de bataille où, depuis trente ans, la France avait porté son épée, Pierre de Lannion ressentit le besoin de prendre du repos et demanda un congé pour venir résider à Quinipily²⁹.

C'est à ce moment que, mettant ordre à la succession de son père, faisant l'inventaire de ses fiefs et de ses droits seigneuriaux, restaurant aussi la demeure de Baud où il pensait sans doute finir ses jours, il voulut apporter en ce lieu un peu d'intérêt et de coquetterie. Il y avait déjà à Quinipily deux statues d'Hercule, servant de cariatides, dignes d'attention; elles remontaient aux Languéoès, anciens possesseurs du château, dont elles portaient les armes. Pierre de Lannion fit mieux. Près de l'entrée de la cour castrale, il édifia une fontaine de granit imposante, composée d'une auge monumentale surmontée d'une statue

29. Pierre de Lannion ne se résolut pas cependant à abandonner définitivement la carrière des armes. Nommé lieutenant-général en 1702, il mourut en 1727.

30. Nous n'ignorons pas cependant que la statue de Quinipily n'est que la reproduction de celle trouvée à Castennec qui devait figurer, croit-on, une divinité païenne, Isis ou une autre. Sur ce sujet, consulter : *La Vénus de Quinipily*, par le Dr. DE CLOSMADÉUC, dans les *Annales de Bretagne*, 1907.

représentant une femme nue d'aspect étrange et portant des attributions de caractère oriental. Auge et statue, découvertes sur la butte voisine de Castennec, ont leur histoire remontant à l'antiquité³⁰; elles furent même l'enjeu d'un long procès entre le duc de Rohan et le même Pierre de Lannion. La superstition populaire attribuait à la « Vierge » de pierre — qui depuis son installation dans la propriété des Lannion prit communément le nom de Vénus de Quinipily — des vertus surnaturelles les plus diverses en faveur surtout des malades et des jeunes filles désireuses de se marier.

Du château des comtes de Lannion, qui resta debout jusqu'à la Révolution, il ne demeure que bien peu de chose : le grand portail de la cour, d'anciens matériaux employés dans la ferme actuelle, quelques pans des murs de la clôture fortifiée, des terrasses qui se laissent à peine deviner sous les ronces et la végétation folle. Cependant, au milieu de cet abandon, la Vénus subsiste comme souvenir de la brillante époque de Quinipily. Grâce à elle, et plus qu'à ses mérites militaires, Pierre de Lannion, dont le nom est gravé sur le piédestal, est passé à la postérité. Sur l'ancien chemin pavé, qui donnait accès au château, la crédulité populaire a fait place aujourd'hui aux amateurs de curiosités et de pittoresque.

L'Officier de la cavalerie du Roi.

Au début du règne de Louis XIV, les emplois d'officiers étaient des charges dont on ne pouvait devenir titulaire que moyennant finances à débattre. Les postulants devaient en payer le prix à ceux qu'ils allaient remplacer en cas de promotion, ou à leurs héritiers en cas de décès.

C'était la règle d'acheter une lieutenance, une compagnie, un régiment, comme on achetait une charge de conseiller au Parlement, à moins toutefois que l'officier reçut un brevet du roi pour lever une compagnie à ses frais, ce qui n'était pas moins onéreux.

Pour faire disparaître les graves inconvénients qui découlaient de ce système, — et nous venons de voir que rien ne s'opposait à ce qu'on possédât un régiment, même avant vingt ans, — donner plus de cohésion à l'armée et d'autorité au roi dans la troupe, Louvois se proposa de faire disparaître la vénalité. La supprimer du premier coup lui parut impossible; il se contenta d'abord de la limiter. On maintint l'ancien droit seulement pour les compagnies et les régiments, à condition de faire autoriser l'achat, et cet achat étant subordonné pour les débutants à un service en principe de deux années, en qualité de cadet, dans un régiment, ou de simple soldat dans une des compagnies de la Maison du roi. Nous disons en principe, car aux Mousquetaires les jeunes gens parvenaient à grand peine à faire une année.

Les grades autres que capitaine et colonel furent donnés par le roi gratuitement et au mérite, excepté dans la Maison

militaire où tous les grades subalternes et supérieurs s'achetaient. A côté de la hiérarchie vénale, vint se juxtaposer une hiérarchie de mérite. Le talent n'était plus réservé à la fortune.

Claude-H. de Carcado débute aux armées en pleine guerre de la Ligue d'Augsbourg, mais à une époque où la France laisse découvrir des symptômes d'épuisement. Louis XIV tient tête à ses adversaires, mais le rétablissement des Stuarts a échoué ; l'équilibre des finances, dérangé par les dépenses prolongées de guerre, est compromis ; Luxembourg est accablé d'infirmités.

La lutte doit se traîner encore trois années, mais sans grande activité par suite de lassitude de part et d'autre.

Malgré le sacrifice qu'il était disposé à faire pour entrer dans l'infanterie et y suivre sa carrière, le jeune marquis de Carcado, après la mort de son père, avait réussi à acquérir une charge de capitaine de cavalerie au Royal-Roussillon. C'est avec ce grade qu'il fit les campagnes qui précédèrent la paix de Ryswick : aux Pays-Bas sous les ordres de Luxembourg (1694), en Flandres sous Villeroy (1695), en Allemagne sous Choiseul (1696), campagnes qui n'offrirent aucun fait notable et qui consistèrent surtout à imposer le respect des frontières en attendant l'ouverture des négociations de paix.

A partir de 1696 nous retrouvons la correspondance de Claude-H. qui s'enquiert près de sa mère des nouvelles de Carcado, mais dont le souci principal est d'obtenir, à son tour, les ressources pour satisfaire à ses dépenses privées et militaires. On pressent qu'il a moins de scrupules à s'adresser à sa mère qu'il n'en aurait eu vis-à-vis de son père. Celle-ci lui assure, pour ses dépenses personnelles et jusqu'à sa majorité, mille livres par quartier, mais cette somme ne suffit guère à ses besoins et les dettes, commencées dès l'entrée au service, vont aller progressivement en augmentant. Le jeune officier va traîner ce boulet tout

le long de sa carrière. Il n'arrivera pas à l'alléger malgré les expédients personnels et l'aide bienveillante de sa famille qui, cependant, met un point d'honneur à soutenir le rang de l'héritier principal du nom. D'ailleurs, le moyen de ne pas faire de dettes ? Tous ou à peu près en font. Mirabeau dira dans ses Mémoires : « C'était une mode de dissiper sa fortune à l'armée et de s'y ruiner ».

La carrière du marquis de Carcado sera courte, puisqu'elle fut brisée à trente ans, et après sa mort, sa mère pourra en quelques années se libérer des lettres de crédit. Mais combien d'autres gentilshommes furent ainsi ruinés par nécessité de service, mais aussi, souvent, par légèreté et imprévoyance.

« C'est bien sérieusement que je vous assure que je deviens bon ménager », écrit Claude-H. à sa « très chère mère ».

A vrai dire, M^{me} de Carcado n'en croit pas grand chose et bien que le brillant capitaine du Royal-Roussillon n'ait pas vingt ans, elle s'inquiète déjà de lui trouver « un bon parti ». Peut-être aussi a-t-elle eu vent de la facilité de ses succès mondains et pense-t-elle qu'une union bien assortie pourrait l'assagir.

Écoutons cette mère qui, malgré la distance et le milieu qui la sépare de son fils, reste en relation avec lui. De Carcado ou de Rennes, elle suit ses pas, le conseille, l'assiste de son mieux. M. Bachelier, dont il est constamment question, lui sert de comptable à Paris et, quand son fils est à l'armée du Rhin, elle tire des lettres de change sur Jean Dietrick, banquier à Strasbourg. « Comme un homme raisonnable, croyez que je ne fais pas d'autre usage de mon bien que pour votre utilité et élévation ; je fais ce que je puis, mais il faut que vous vous aidiez ». « Je ferai tout ce que je pourrai pour avoir le plus d'argent possible à vous envoyer, mais cela ne dépassera pas deux mille livres... ».

M^{me} de Carcado aurait pu faire valoir qu'elle a d'autres préoccupations, cependant elle allie à la fermeté de caractère une grande bonté. Elle ne veut point risquer de contrarier la carrière de son fils aîné — on verra plus loin quel souci elle a de son avancement, — et d'ailleurs comment résister aux prières de Claude-H. lorsqu'il écrit que, malgré l'ordre reçu de rejoindre son régiment à Laon, il lui faudra forcément différer son départ « n'ayant plus d'argent pour sortir de Paris » ? En outre, c'est presque à chaque départ en campagne que M. Bachelier est appelé à faire des avances au jeune officier pour lui permettre de mettre sa compagnie en état.

« Les revenus sont tombés dans les plus bas prix, dit plus tard la marquise de Carcado. S'il me vient quelqu'aubaine, je vous assure, mon cher fils, que je vous la donnerai et je ne garderai que de quoi vivre sans mourir de faim... ». « On convoque l'arrière-ban pour quelques taxes nouvelles dont nous sommes déjà accablés... ». « La misère est si grande, que si elle continue, je ne sais ce qu'on deviendra ». « Voilà une lettre de 2.700 livres. Je me livre à la pauvreté pour vous..., je m'en tire comme je peux entre les créanciers et vos besoins d'argent en attendant un bon mariage qui me doit tirer de là³¹ ».

M^{mes} de Carbonel et de Chamillart veulent aussi le marier. L'abbé de Kermeno depuis longtemps s'y emploie. Claude-H., en principe, ne s'y refuse pas. M^{lle} de Quily ne serait acceptable que si M^{me} de Bourvalon lui donnait 100.000 écus et le reste. Quant à M^{lle} de Québriac, il ira la voir; mais la mère de la jeune fille fait de celle-ci assurément un cas exagéré; à Versailles, elle paraîtra bien peu quand elle y arrivera. Il aurait préféré, semble-t-il, les propositions de M^{me} de Guer. Dans un sentiment très judicieux, Carcado observe qu'il ne voit personne de mieux qualifié pour s'intéresser à son sort que le Père de Chamil-

31. Lettres de juillet 1698 à mai 1702.

lart, proche parent du ministre, dont la marquise a fait récemment connaissance, car, ajoute-t-il, « les moines sont les gens du monde les plus propres à faire des mariages ».

M. de Beauregard n'est plus aux côtés de Claude-H. pour le guider et M^{me} de Carcado éprouve des craintes de l'insouciance religieuse de son fils. Elle le prie de lui mander s'il a bien fait ses Pâques et son jubilé et y revient à différentes reprises : « Je suis bien inquiète à ce sujet. Si vous manquez vos devoirs de chrétien, quelle assistance attendez-vous de Dieu ? ».

L'esprit de Claude-H. semble trop éloigné de ces derniers soucis maternels pour y répondre. Il ambitionne le commandement d'un régiment. Belle perspective, en effet, de porter encore si jeune l'épée de mestre de camp !

M. de Gramont a refusé 22.000 écus de son régiment. On peut en trouver à meilleur compte, même à 10.000 écus, pense le jeune officier; mais ce sont des régiments de formation récente qui offrent un grave inconvénient, car il sont « sujets à la réforme » et comme tels, susceptibles d'être licenciés à la paix. Le titulaire d'un régiment réformé conserve cependant le grade et les appointements de colonel avec l'effectif d'une compagnie qui est alors incorporée dans un régiment ancien. A l'ouverture de nouvelles hostilités, le colonel-chef de compagnie reprend le commandement d'un régiment.

Quel que soit le régiment, le désir est grand pour le marquis de Carcado. Dans l'espoir de toucher sa mère qui, par suite de la minorité de Claude-H., est maîtresse de la décision, il lui apprend qu'un de ses camarades vient d'offrir 55.000 livres au colonel de Sully pour son régiment de dragons. Saint-Maure, de Basse-Bretagne, en avait déjà offert 50.000³². « Tous ceux qui ont de l'argent y courent

32. On compte généralement, sous Louis XIII et Louis XIV, la valeur de l'écu d'argent à 60 sols ou trois livres. Cependant, par suite d'une dépréciation monétaire (que note quelque part le marquis de Carcado), l'écu

comme au feu » et « je pourrais compter ma fortune faite si, à mon âge, je me trouvais à la teste d'un régiment de dragons. C'est par là que M. de Boufflers a fait si promptement son chemin ³³ ».

Claude-H. avait d'autant plus hâte de sortir de sa situation au Royal-Roussillon, qu'étant à la tête d'un régiment, il eut gagné en indépendance. Durant les hostilités — et dans ce temps de la guerre en dentelles, d'un accord réciproque, on ne guerroyait guère qu'aux beaux jours — Carcado hiverna, non sans agrément, à Strasbourg et à Sélestadt, et de cette période de sa carrière, il nous reste des lettres sentimentales très suggestives; mais, après Ryswick, les quartiers d'hiver du Royal-Roussillon offrirent moins de charmes.

En 1698, Claude-H. est fixé avec sa compagnie à Dammartin-en-Serve, petite localité de l'Île-de-France ³⁴, où il n'existe « pas un animal raisonnable » et qu'il compare à Saint-Gonny, le village paroissial de Carcado. Il ne trouve même aucune ressource parmi les châtelains du voisinage, qui sont tous gens de robe et n'ont point de considération pour l'armée. Cependant, il ira rendre visite à M. et M^{me} de Pontchartrain dont la résidence de ce nom n'est qu'à quatre ou cinq lieues de Dammartin.

A différentes reprises également Claude-H. passa des congés de semestre à Carcado avec ses chevaux et des hommes de son équipage militaire. Le semestre était une permission qui s'accordait alternativement aux officiers, de s'absenter de leur compagnie pendant l'hiver. Sa durée différait suivant les conjectures. Au temps dont nous parlons, ce congé s'obtenait tous les trois ans, de novembre à février.

d'argent, d'après les comptes et les écrits de Claude-H. de Carcado, vaut ici deux livres, tandis que le louis d'or en vaut douze.

33. Lettres du 19 janvier 1696 et ... 1698 restées inédites.

34. Dammartin actuellement canton de Houdan (Seine-et-Oise).

Pour porter un jugement exact sur le jeune officier qui est encore un adolescent, mais dont les événements ont mûri le caractère, il ne semble pas inutile de donner quelques extraits de sa correspondance à cette époque.

A M^{me} la marquise de Carcado, à son hôtel de Rennes, rue du Four-du-Chapitre, à Rennes.

A Versailles,

Madame ma très chère mère, Bachelier m'a avancé quelque argent car je suis dans le plus grand embarras du monde, ayant des réparations à faire à ma compagnie. Les trésoriers généraux nous doivent de l'argent, mais il y a à perdre sur leurs billets.

Je vais rester à mon quartier et vivre de peu, car si je restais quelque temps à Paris, je n'aurais pas de quoy mettre ma compagnie en état de passer la revue devant le Roy. Cela n'empêchera pas que je vienne de temps en temps icy faire ma cour. Je ne sais où donner de la teste avec ma compagnie.

Je voudrais bien que le mariage de ma sœur se put faire avec le Marquis d'Epine, cela me ferait autant de plaisir que d'avoir un régiment. Elle n'aurait pas trouvé un plus beau parti si elle avait été élevée à la Cour.

Je suis,

CARCADO.

A M^{me} la marquise de Carcado, à son château de Carcado, à Pontivy.

Au camp de Spire, Armée d'Allemagne,

5 octobre (1695).

Madame ma très chère mère, les ennemis ont sans doute intercepté vos lettres. Ils ont décampé cette nuit car nous ne voyons plus leur camp et s'en vont apparemment repasser le Rhin. Nous irons prendre nos quartiers d'hiver, car la saison est déjà avancée.

CARCADO.

A M^{me} la marquise de Carcado, à son château de Carcado, à Pontivy, en Bretagne.

A Selestadt, 1^{er} janvier 1697.

Je commence cette année, Madame ma très chère mère, par vous souhaiter pour tout le temps qu'elle durera, aussi bien que pour celles qui suivront, tous les bonheurs imaginables, et vous demander la continuation de vos bontés. Je ferai toujours men

possible pour les mériter. Je vous prie de vouloir bien en estre persuadée et recevoir en échange la reconnaissance que j'en aurai toute ma vie. Je remets, ma chère mère, tous mes intérêts entre vos mains et n'espère rien au monde que de vous.

J'ai de la reconnaissance des bontés que l'abbé de Kermeno a de me chercher un bon parti. Tout ce qui sera de votre goût sera toujours du mien, ma chère mère, et je ne suivrai jamais d'autres conseils que ceux que vous aurez la bonté de me donner.

Je souhaite une bonne et heureuse année à ma chère sœur et à mes frères; je suis ravi qu'ils vous donnent de la satisfaction. Je voudrais que le petit Chevalier fut reçu chevalier de Malte.

Je vous prie d'être persuadée, ma chère mère, que personne ne vous aime plus tendrement que moi et que je serai toute ma vie, avec bien du respect, Madame ma très chère mère, votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

CARCADO.

A M^{me} la marquise de Carcado, à Carcado.

A Paris, 27 août 1698.

Madame ma très chère mère, veuillez faire envoyer par Bachelier une vingtaine de louis d'or au moins dont je suis dans un grand besoin et mesme pressé, étant obligé de partir pour le camp dans cinq ou six jours; si non, je serais obligé de différer mon départ n'ayant plus d'argent pour sortir de Paris.

J'aimerais mieux, ma chère mère, vous trouver à Carcado qu'à Rennes, parce que j'aurais plus de loisirs de vous entretenir de vos affaires et que je ne suis pas très bien vêtu pour Rennes, n'ayant que l'uniforme de mon régiment.

Je suis bien aise que vous ayez esté satisfaite des valets que j'ai eus cet hiver à Carcado.

Je pense partir à Laon le 30 de ce mois, rejoindre le régiment qui doit y séjourner et marcher de là sur Compiègne.

Je suis,

CARCADO.

A M^{me} la marquise de Carcado, à Carcado.

A Compiègne, 13 septembre 1698.

Je reçois au camp, Madame ma très chère mère, deux de vos lettres.

Je n'aurai plus besoin d'argent pour le retour de mon équipage en Bretagne; on me doit deux cents francs de reste de mon cheval gris.

J'observerai avec exactitude tout ce que vous me faites l'honneur

de m'ordonner et de me conseiller. Je pourrai estre en Bretagne dans les premiers jours d'octobre.

Le mauvais temps rend les exercices du camp fort désagréables. Le Roy nous voit presque tous les jours. Mgr le duc de Bourgogne et tous nos princes se trouvent à toutes les revues.

Je suis,

CARCADO.

A M^{me} la marquise de Carcado, à Rennes, rue du Four-du-Chapitre.

A Mantes, 1^{er} décembre ...

Madame ma très chère mère, si je n'ai au moins la consolation d'apprendre souvent de vos nouvelles, je mourrai d'ennui dans le quartier où je suis... Je suis dans un village où il n'y a pas un seul animal raisonnable; je ne puis pas mieux le comparer qu'à Saint-Gonneri et la maison où je demeure au cabaret dudit lieu.

Ma compagnie est dans deux villages assez éloignés l'un de l'autre, tellement que je n'ai qu'un officier avec moi... Les seigneurs des châteaux des environs sont tous gens de robe de Paris qui n'aiment point les officiers... J'ai tout le temps de lire sans distractions et cela continuera tout l'hiver.

Je ne suis qu'à huit lieues de Versailles et cependant j'ignore tout ce qui s'y passe. Je dois aller voir ces jours-ci M^r et M^{me} de Pontchartrain, à Pontchartrain qui n'est qu'à quatre ou cinq lieues d'ici.

Je suis presque sur le chemin de la Bretagne, entre Houdan et La Queue.

J'embrasse de tout mon cœur ma chère sœur de Carcado, j'embrasse aussi ma sœur d'Apigné et mes frères.

Adressez vos lettres à Mantes, Isle de France, pour M^r de Carcado, capitaine de cavalerie au régiment Royal-Roussillon, à son quartier de Dammartin.

Je suis, ma très chère mère, votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

CARCADO.

Malgré les instances de Claude-H., M^{me} de Carcado estimait qu'à l'âge de son fils, aucune urgence d'acquérir un régiment ne s'imposait; elle incitait plutôt celui-ci à préparer son avenir par la fidélité de ses relations à Versailles et ses fréquentations à la Cour. « Le roy, disait-elle, ne se souvient de vous qu'autant que l'on se montre à luy

et que l'on s'y fait présenter. C'est même une chose de distinction qui convient à un homme de votre naissance; n'y manquez donc pas, mon cher fils, je croyais qu'il n'était pas nécessaire de vous le recommander et que votre séjour à Versailles n'avait point d'autre but. Il estait inutile d'y manger votre argent pour autre chose. Si vous manquez d'un habit, faites en faire un de beau drap tout uni qui coûte douze ou quinze pistoles et que je rembourserai à M. Bachelier. Modérez vos dépenses faites si mal à propos; je suis honteuse quand je pense que c'est pour y satisfaire que je m'incommode. Au contraire, quand il s'agit d'une vraie utilité, je me prive de bon cœur du nécessaire pour vous ». Et, en terminant sa missive, la mère, disposée à tous les sacrifices, insistait encore : « A Dieu, mon cher fils, je le prie qu'il vous bénisse. Ne manquez donc pas de vous faire présenter au roy et de le faire dans toutes les occasions qui se présenteront. Il n'y a que cela capable de lui donner du souvenir de vous et votre grande affaire est de luy en donner de vous...³⁵ ».

Enfin, M^{me} de Carcado accéda aux vœux si ardents de son fils en lui fournissant les moyens d'acheter un régiment.

Claude-H. n'avait que vingt-deux ans et la majorité s'acquerrait à vingt-cinq ans. Afin de pouvoir user des biens de l'héritage de son père, il fut émancipé sous l'autorité d'un curateur, son oncle de la branche cadette, René-Alexis de Carcado-Molac, brigadier des armées du roi et colonel du régiment Infanterie de Bresse, le même qui était venu à l'académie Lompré se rendre compte de l'instruction du jeune homme avant son entrée aux Mousquetaires. D'autre part, sa mère lui fournissant sa caution et se portant garante sur ses biens propres, Claude-H. fut en situation de signer, avec l'agrément du roi, le traité, en date du 13 mai 1699, par lequel M. Phélippeaux, maréchal de camp

³⁵. Lettre du 27 août 1698.

des armées du roi, lui céda tous ses droits sur le régiment Dauphin-Etranger de Cavalerie, moyennant la somme de 90.000 livres payée comptant.

Cette somme importante qui dépassait toutes les prévisions antérieures de Claude-H. s'explique par ce fait que les régiments du roi, de la reine, du dauphin et des princes du sang, assurant à leurs colonels la faveur spéciale des titulaires, étaient plus recherchés et, par conséquent, d'un prix plus élevé que les régiments de provinces ou de gentilshommes. L'acquittement comptant fut une rude épreuve pour le crédit de la famille. Chacun s'y employa, même M^{lle} de Carcado, sœur de Claude-H. La cession de la compagnie du Royal-Roussillon y contribua pour 12.000 livres.

Quelques mois plus tard Carcado empruntait, de nouveau, près de 5.000 livres à M. de la Motte-Piquet, pour l'entretien de son régiment qui tenait garnison à Thionville.

De cette élévation de grade et de traitement, on pense bien que le marquis de Carcado ne devint pas plus riche. Tout au contraire. Incontestablement prodigue, il resta tel jusqu'à son dernier jour. N'avait-il pas dans ce temps deux installations dispendieuses, l'une à Paris, l'autre à Versailles, où il occupait une maison, rue de Belair, qu'il se décida enfin à abandonner sur les conseils de sa mère, avant de partir en campagne pour l'Allemagne (mai 1702). Mais, pour désintéresser son propriétaire qu'il n'avait pas payé depuis plusieurs années, Claude-H. dut sacrifier tout son mobilier.

Nous sommes à la veille de grands événements au delà des frontières. L'Europe était lasse de l'accroissement considérable de la puissance des Bourbons et d'ailleurs certains actes de Louis XIV avaient justifié une coalition qui devait malheureusement faire perdre à la France le bénéfice d'une partie de ses glorieuses conquêtes.

En Allemagne et sur le Rhin, Louis XIV opposa aux

impériaux Villars. Habile, audacieux, entraîneur, Villars avait, en outre, le génie de la guerre. Nous savons que Claude-H. de Carcado fait partie, en 1702 et 1703, des corps de troupes qui lui sont confiés et qui s'illustrèrent à Friedlingen et à Hôchstaedt, journées heureuses qui n'eurent point de lendemains.

Entre ces deux campagnes, M^{me} de Carcado écrivait à son fils, qui hivernait à Strasbourg, pour lui recommander de ne pas perdre de vues les protections à la Cour, principalement celles du comte de Toulouse et de Chamillart, encore contrôleur général des Finances et secrétaire d'Etat de la guerre. Elle aurait voulu que Claude-H. obtint des Etats de Bretagne au moins la petite députation, s'il ne pouvait aspirer à la grande. « Ce serait dix mille livres que vous mettriez à payer vos dettes », estimait-elle.

Mais, bien que la députation fut conciliable avec un congé militaire, elle était brigüée par des personnages d'une naissance plus marquante et « toujours retenue plusieurs années à l'avance par M. le prince de Talmon, Coëtquen, Rohan, Brissac et autres gens de la faveur... ». Le marquis de Carcado, qui répondait dans ces termes, préférait les armes aux courtisannies de Versailles et d'ailleurs la lutte n'allait pas tarder à reprendre.

Villars, éloigné, par intrigue, de son commandement, le sort des armes tourna; là même où il avait été victorieux, à Hôchstaedt, nos troupes subirent un échec grave (13 août 1704) puisque la conséquence en fut l'évacuation de l'Allemagne et la menace directe de nos frontières.

Carcado est nommé brigadier en octobre 1704. L'année suivante, sans engagement sérieux, les alliés ne firent que piétiner aux frontières du Nord et de l'Est. Cette accalmie permit à Louis XIV de regrouper ses forces et de préparer une nouvelle offensive contre ses adversaires.

Au printemps de 1706, les armées sont mises en marche sur tous les fronts. Carcado est en Piémont avec La Feuill-

lade chargé d'investir Turin, tandis que Vendôme opère dans le Milanais pour arrêter le prince Eugène sur l'Adige. Mais ce dernier passe le fleuve et court au secours du duc de Savoie, parvenu à s'échapper de sa capitale.

La Feuillade était aussi incapable que Vendôme, qui d'ailleurs avait été remplacé par le duc d'Orléans et Marcin. Il ne prit aucune précaution pour éviter la jonction du prince Eugène et de Victor-Amédée de Savoie; les forces françaises, attaquées de face et de flanc par les ennemis, furent rompues. Il s'en suivit un désastre humiliant. Le duc d'Orléans et Marcin furent blessés, ce dernier mortellement. La Feuillade battit en retraite, abandonnant un butin important, de l'artillerie, les chevaux de treize régiments de dragons et il dut reculer jusqu'aux Alpes. Höchstaedt nous avait été fatal, au delà du Rhin, Ramillies nous avait écarté des Pays-Bas, Turin entraîna la perte de l'Italie du nord.

Parmi les gentilshommes dont le sang coula dans la plaine du Piémont se trouva Claude-H. de Carcado, récemment élevé à la charge de maréchal de camp et à peine âgé de trente ans. Il ne survécut que de quelques jours à la bataille au cours de laquelle avait été également frappé à mort son cousin de Molac, Sébastien Le Senechal, maréchal de camp comme lui.

Le conquérant des cœurs

Tout en chevauchant à la suite des grands capitaines qui, à cette époque, soutinrent l'honneur de la France, le marquis de Carcado sut occuper à des conquêtes plus faciles les loisirs que lui laissait le commandement de sa compagnie ou de son régiment.

Son père s'était plaint de la timidité de Claude-H. et de son caractère peu communicatif. On sait que la timidité cache souvent de la sensibilité et des impressions intérieures ardentes. Par ailleurs, son gouverneur à l'académie nous le présente sous des traits physiques avantageux; peu soigneux, il est vrai, mais quand même recherché dans sa mise. « S'il était aussi attentif à ses exercices qu'occupé à avoir de belles hardes, disait M. de Beauregard, tout irait bien ». Celui-ci ne cessait de noter l'élégance et la noblesse de maintien de son élève; mais en même temps qu'il exprimait cette admiration, le gouverneur ne parvenait pas à dissimuler ses présomptions et ses craintes pour l'avenir : « Ses cheveux sont fort beaux, tous ceux qui les voient sont émerveillés..., mais, j'ai bien peur que cela ne le fasse offenser Dieu ».

Claude-H. était jeune, distingué, de bonne mine et joignait, aux attraits de sa personne, le prestige de l'uniforme porté par un beau nom. Il n'en fallait pas davantage pour semer le trouble dans les cœurs féminins.

Comment les petites feuilles jaunies par le temps, glissées des doigts de Claude-H. de Carcado et encore palpitantes d'amour, sont-elles arrivées jusqu'ici? Quelles vicissitudes

des épreuves sociales n'ont-elles pas affrontées, depuis plus de deux siècles, ces lettres, avant de parvenir entre nos mains et de subir la divulgation qui va leur être imposée ?

Il semble plutôt qu'elles n'ont guère quitté le dossier des affaires personnelles du jeune officier où elles se cachaient timidement depuis la disparition de celui-ci et qu'elles vont éprouver aujourd'hui l'impression de ces papillons ou de ces oiseaux de nuit qu'une force brutale chasse de leur repaire pour être jetés dans la lumière du jour, en plein soleil.

Nous avons conscience de notre méfait; mais pourquoi aussi l'imprudent destinataire n'a-t-il pas fait disparaître leur trace et suivi les conseils prévoyants de ses correspondantes qui déjà, pour faire parvenir à destination leurs billets, avaient usé de mille subterfuges ?

Ces missives, tendres ou passionnées, pleines de l'émotion vibrante d'un récent départ, d'une absence trop prolongée, d'une promesse attendue, où percent aussi des déceptions, des doutes sur la constance d'un cœur jeune et envié, des reproches plus ou moins fondés..., il en est venu des Flandres, d'Alsace, de Paris, de Bretagne même. Elles sont presque toutes anonymes.

On ne résume point les émotions de l'âme ni les sentiments du cœur. Forcé de nous limiter, nous donnerons seulement les lettres émanant de deux amoureuses.

C'est en 1701, au cours d'une campagne de police dans les Provinces Rhénanes que le marquis de Carcado eut « le secret de plaire » à une personne de naissance distinguée, M^{elle} de Poitiers, qui, malgré sa prudence à ne jamais signer ses lettres et la discrétion de ses relations avec son amant, a révélé son nom.

Elle réside à la campagne et à Liège, dans la société d'un frère qui semble occuper une haute situation l'obligeant à recevoir les officiers de l'armée.

M^{elle} de Poitiers a, en outre, une sœur religieuse à Metz

qui s'amuse de voir son aînée qui, cependant, s'était vantée de rester toujours indifférente aux courtisans, prise aux pièges du cœur, et par un Breton encore !

Avec des accents naturels mais pleins de chaleur, M^{lle} de Poitiers nous peint sa flamme pour le jeune colonel de cavalerie qu'elle se plaît à appeler son cher, son adorable « Roi », expression qui renferme toutes les perfections attribuées à l'être qui règne si intensément sur ses pensées. Elle lui a voué d'ailleurs toute son âme, n'a d'oreilles que pour ses compliments, restant sourde aux admirateurs qui l'assaillent et l'ennuient.

La période des lettres parvenues jusqu'à nous est de quelques mois seulement. Peut-être est-ce à Aix-la-Chapelle, dont elle parle, qu'elle le vit pour la première fois à la tête de son régiment; d'autres rencontres s'en suivirent, vraisemblablement à Liège...; puis un brusque départ de Claude-H. jeta la pauvre « Reine » dans une fièvre violente de « quarante heures ». Personne ne trouva plus grâce devant elle que le comte de Lannion qui parlait à l'amoureuse inquiète de son neveu envolé sous des cieux lointains.

Le retour de Claude-H. en France c'était, pour M^{lle} de Poitiers, tous les chagrins de l'éloignement, les douleurs mêmes de la séparation plus ou moins longue, sous l'empire des cruelles agitations de le savoir dans « l'air empoisonné » de Paris où « tant d'aimables personnes conspirent pour enlever les cœurs » et les rendre infidèles.

A ma campagne, le 17 octobre (1701).

Je ne puis encore me refuser le plaisir de vous donner de mes nouvelles, mon cher Roy; j'espère en recevoir bientôt de vous. J'enverray, si je puis avoir une personne sûre, à Liège. Je compte que l'on y trouvera la réponse à celle que je vous ay escrite.

Que ne m'est-il permis, mon cher roy, de vous dire à tous les moments de ma vie ce que je pense de vous. Jamais, je croy, il ne s'est trouvé tant de tendresse, d'amitié et d'estime que j'en ay pour vous. Je devrais, je croy, pour mon repos, songer à bannir un souvenir qui me coûtera peut-être le repos de ma vie; mais ma

peine fait mon plaisir puisque je n'en ay plus que celui de penser sans cesse à vous.

Je me trouve la personne du monde la plus à plaindre, mon cher roy, je ne me trouve plus capable de rien que de m'occuper de tout ce que vous méritez. Je suis chez moy comme si j'estais tombée des nues et ce qui augmente mon chagrin c'est que je le dois sans cesse cacher à mon frère. Je suis dans des incertitudes, mon cher roy, qui ne me laissent aucun repos; j'ignore si vous m'aimez, si vous vous souvenez encore d'une personne qui ne peut cesser un moment de penser à vous.

Mon frère me fait sans cesse la guerre de mon voyage d'Aix et je croy qu'il se doute bien que vous ne m'estes pas indifférent. Je luy ay dit que peut-être vous m'écririez. Afin qu'il n'en soit pas fâché, écrivez-moy donc, mon cher roy, des lettres qu'il puisse voir, pendant qu'en secret nous écrivons ce que nous pensons. L'adresse que je vous ay donnée est fort sûre.

Je dois, mon cher Roy, rester encore ici jusqu'au 5 ou 6 du mois prochain. L'abbé doit aller le 27 de ce mois à Liège. Ecrivez-moi, aussitôt que vous aurez reçu celle-cy, un simple compliment, et si vous avez le temps de venir à Liège, mandez-moi que vous y serez le 26 ou le 27. Si vous ne m'y trouviez pas, vous viendriez me voir à ma campagne.

J'ay des personnes près de vous qui ne sont pas autant de mes amis qu'ils paraissent et je vous en dirai la raison. Peut-être que si j'avais été capable de prendre pour d'autres les sentiments que j'ay pour vous, l'on me voudrait plus de bien; ce sont des énigmes, mon cher roy, que je vous expliquerai lorsque je vous verray.

Je ne vous verray jamais si tost, ni si souvent, que je le souhaite. puisque je ne respire que pour vous aimer. Soyez sûr, que vous seul au monde, mon adorable Roy, pouviez rendre mon cœur sensible. Je croy mesme qu'il l'estait pour vous avant que de vous avoir jamais vu, car à Aix, il n'est pas venu un officier de votre régiment que je

A ma campagne, le 26 octobre (1701).

Votre despart, mon cher Colonel, ma laissée dans une douleur si violente que, dans le moment, la fièvre m'a prise d'une force si effroyable que je n'en ai jamais eue de pareille. Elle m'a duré près de quarante heures. Je ne croyais pas, mon cher roy, en estre quitte à si bon marché; il me reste une très grande faiblesse qui est bonne à m'aider à cacher l'abattement où je suis depuis que je vous ai quitté. Mon frère a été assez bon pour ne me faire aucun reproche.

La est parti aujourd'hui pour Liège où il sera le dernier jour du mois. Ma mauvaise santé est cause que je vais rester ici quelques jours seule; j'y serai bien plus contente, mon cher Colonel, que je ne serais dans le monde, puisqu'icy rien ne me distrait du plaisir que j'ay de penser à mon adorable amant. Vous avez le cœur et toutes les pensées. Comptez, mon cher roy, que je n'en ay aucune qui n'ait rapport à vous. Estes-vous encore assez injuste pour en douter ? Que ne puis-je vous faire connaître à quel point je vous aime ! Je ne croy pas que jamais personne l'ait été si tendrement

Tout ce que je vous ai dit et écrit ne devrait pas vous en laisser douter. Si je vous aimais moins, mon cher roy, j'aurais pris sur moi pour ne vous rien dire ni écrire; mais, l'un et l'autre ont été impossibles.

Je sais assez tout ce que je dois à moi-même et à mon devoir; je lui ai toujours été assez exacte pour qu'il n'ait rien eu à me reprocher tant que je ne vous ai pas connu. A présent, je ne puis le satisfaire qu'en l'assurant que je ne serai jamais sensible qu'à vous; pour le coup, je suis très sûre de n'y pas manquer. Je sais bien que je suis incapable d'aimer tout ce qui ne sera pas mon cher roy.

Vous m'avez promis de m'aimer toujours; souvenez-vous en. Il serait dommage qu'une si belle bouche soit parjure, ni que de si beaux yeux soient menteurs, ils m'ont assurée par leur regard qu'ils m'aimaient. Songez aussi, mon adorable roy, qu'il y aura une perte considérable pour celui qui sera inconstant pour moi. Je vous jure une tendresse à toute épreuve, que toutes les couronnes du monde ne feraient pas changer. Si je souhaitais de les avoir, ce serait pour vous en faire le maître.

J'espère, mon cher Colonel, trouver une de vos lettres à mon arrivée à Liège; mandez-moi si vous avez reçu les deux que je vous ai écrites au camp et surtout, mon cher roy, venez me voir bientôt comme vous me l'avez promis. Je ne puis vivre sans le plaisir de vous assurer moi-même que jamais amant n'a été encore aimé comme vous, l'este de votre petite Reine qui vous adore.

Il est bon de vous dire que j'ai été aujourd'hui très fatiguée d'une visite d'un cavalier de ce pays-cy qui veut faire le gracieux. Il a été reçu avec toute l'indifférence que j'ay pour tous les hommes du monde, hors pour mon cher Roy.

Liège, ce 23 novembre 1701.

J'ay reçu, Monsieur, aujourd'hui la vostre du 16 courant. J'avais appris par M^r le comte de Lannion votre voyage à Paris.

Je ne sais que penser d'un si profond silence. Vous n'osiez pas

estre un mois sans me donner de vos nouvelles, puisque vous m'aviez promis en me quittant de m'écrire dès le lendemain de votre arrivée à votre garnison.

J'avais été assez touchée de votre despart pour que vous prissiez un peu le soing d'adoucir mon chagrin par une de vos lettres. Il a fallu que vous en ayez trois des miennes pour vous résoudre à m'en écrire une. Je croyais, mon cher roy, que mes sentiments méritaient un peu plus d'empressement.

Si vous aviez été témoin de la douleur que m'a causée votre silence, peut-être que rien ne vous prouverait mieux le sincère attachement que j'ay pour vous.

J'ay esté ravie de faire la connaissance de M^r votre oncle que je trouve du meilleur cœur du monde. J'ay esté au camp de Richelle, chez M^r de Montreuil qui est bien gracieux; nous l'aurons à présent icy.

Les troupes de France sont entrées icy avant-hier. Nous voilà bien accablés de troupes. Je voudrais me dispenser de voir des officiers; mais dans la situation où se trouve mon frère, cela est impossible; mais, je les verray, avec tant d'indifférence, mon cher amant, que cela vous fera quelque plaisir, si vous m'aimez assez pour faire attention aux manières peu empressées que j'aurai. Foisse la vie pour tout le monde, hors pour mon adorable Roy!

Je suis d'un chagrin à mourir, mon cher amant, puisqu'il n'y a aucune apparence que je vous voie de si tost. Vous m'aviez assurée que vous viendriez icy me voir, mais vous n'y avez guère pensé. Si j'étais aussi libre que vous de voyager, vous ne seriez pas des temps infinis sans me voir, monsieur mon cher roy. C'est que vous ne m'aimez pas tant que je vous aime.

J'ay tous les jours mille nouveaux sujets de chagrin de vous savoir à Paris, où tant d'aimables personnes conspirent d'enlever un cœur qui m'est dû par le cas que j'en fais et le soin que j'ay de le conserver. J'ay su par un officier de vos amis qu'il y a une personne dont il vous a vu fort amoureux. Qui me répondra que vous ne le serez pas encore? Je vois que lorsqu'on a une fois bien aimé une personne, on l'aime toujours.

Rassurez-moi, mon cher Roy, sur toutes ces inquiétudes. La perte de votre cœur me jetterait dans un désespoir à n'en jamais revenir. Ne doutez donc jamais de la sincérité du mien.

A M^r le marquis de Carcado, colonel du régiment Dauphin-Etranger, chez M^r Blanchart, rue du Bouloir, proche la place de Victoire, à Paris.

Liège, 27 novembre 1701.

J'ay oublié de vous mander que lorsque vous m'écrivez par M^{lle} Nasete de ne point mettre sur la lettre : pour rendre à

M^{lle} de Poitiers; celà, mon adorable Roy, pourrait me jeter dans de grands embarras, car le maître de poste l'enverrait fort bien directement avec les lettres de mon frère. Mettez-donc à l'avenir deux adresses, la première à moy et la seconde seulement à M^{lle} Nasete.

J'attends de vos nouvelles avec une impatience égaie à l'attachement que j'ay pour vous. Depuis votre dernière lettre du 16 de ce mois, je ne saurais vous dire combien de fois je me suis éloignée du monde pour la lire et y trouver les sentiments que vous assurez avoir pour moy.

Ne croyez rien, mon agréable roy, de tous les gracieux que je vois à présent tous les jours; il n'y a personne qui puisse me faire oublier un instant que mon cœur est à vous.

Le comte d'Argentan, qui est icy depuis deux jours, vient faire sa cour; je vous assure qu'il est et partira fort peu satisfait. Il suffit qu'il en veuille à mon cœur pour que je ne puisse le souffrir. M^r votre oncle est toujours au camp de Richelle ce dont je suis fort fâchée. Je voudrais de tout mon cœur qu'il fut icy. Au reste, M^r de Montreuil est des plus gracieux. Nous l'avons icy tous les jours et nous sommes accablés d'officiers qui m'ennuient fort. Rien ne me peut distraire du chagrin que me donne votre éloignement. Assurez-moy, mon cher amant, que vous pensez à moy et soyez sûre que je ne suis occupé que de vous.

Ma sœur religieuse à Metz m'écrit que M^r de Montonain lui a dit qu'un Breton avait trouvé le secret de me plaire. Elle me fait la guerre sur ce que je luy ay toujours dit que je seray toute ma vie indifférente. Je lui mande que ce temps-là est passé.

A M^r le marquis de Carcado, colonel,
, à Paris.

Il n'est pas en mon pouvoir de cesser de vous aimer plus que tout le monde ensemble. Le penchant que j'ay pour vous est si fort qu'un royaume ne serait pas capable de me faire changer.

J'espère qu'un jour vous conviendrez que je n'ai jamais été assez fausse de vous jouer; c'est si peu mon caractère, mon cher roy, de dire ce que je ne pense pas dans les choses mêmes les plus indifférentes, à plus forte raison ne me contraindrais-je pas en fait d'amitié. Il n'y en a jamais eue de si tendre, ni de si sincère, que celle que j'ay pour vous, malgré tous les chagrins qu'elle m'a desjà donnés. J'en fais cependant tout mon bonheur.

Le plaisir que j'ay à lire votre charmante lettre passe tous ceux que je puis avoir sans vous. Pensez-vous bien tout ce que vous me

mandez, mon adorable amant ? ... et l'air empoisonné de Paris ne vous fera-t-il pas oublier une malheureuse maîtresse qui n'est uniquement occupée que de vous ?

Vous m'écrirez une lettre pour mon frère; ne parlez point du tout de m'avoir écrit ou que vous ayez reçu de mes lettres, car il ignore tout cela; vous l'adresserez directement à moi. Mais pour la réponse à celle-cy, mon adorable roy, adressez-là encore à M^{lle} Nasète.

Adieu, mon cher amant, pensez à moy, ne m'oubliez pas et soyez sûr que mon cœur ne sera jamais qu'à vous. Dites-moi si vous serez longtemps à Paris.

(Fragment.)

Dès le premier instant que je vous ay vu, j'ay senti cette sympathie qui unit les cœurs par de si tendres nœuds et je me suis découvert dans ce moment toute la tendresse que l'on peut prendre en toute la vie. Comptez que la mienne, mon adorable Roy, sera employée à vous aimer. Ce sera mon unique occupation. Faites un peu la vôtre de penser à moi. Tant d'attention pour vous en mérite bien un peu de retour.

J'ay vu, depuis mon retour, un gentilhomme du pays et dont mon frère m'a assez souvent parlé. J'aurais été peut-être plus heureuse si j'avais pris pour lui les sentiments de distinction que j'ay pour vous. Je lui ay trouvé, depuis que je vous ay vu, mille nouveaux défauts. J'espère qu'il se lassera à la fin de me faire sa cour. Je n'ose tout à fait le rebuter à cause de mon frère qui l'aime assez.

Si vous souhaitez toujours, mon cher Roy, que j'aïlle à Paris, il est sûr que j'iray, car l'abbé m'a dit qu'il m'emmènerait avec lui au mois de mars; mais si cela ne vous fait pas de plaisir, je resterais plus volontiers à la campagne.

Je me flatte que vos injustes soupçons sont passés et que vous rendez à mon cœur toute la justice que mérite le tendre attachement qu'il a pour vous. Soyez bien persuadé, mon adorable Roy, que rien au monde ne pourra me faire changer et que je ne cesserai point de vous estre toute ma vie très tendrement dévouée.

Mandez-moi quel sera le sort de votre régiment. Je tremble, mon cher roy, que il ne soit de s'éloigner de ce pays où vous estes adoré.

A Dieu, mon cher roy, pourvu que j'adresse bien mes lettres. Je serais inconsolable si elles estaient perdues. Je n'en adresseray plus au camp que je n'aie de vos nouvelles.

Avec une de ses cousines de Paris, le marquis de Carcado fait une autre expérience sentimentale. Cette cousine

semble très attachée à Claude-H., mais d'un caractère exigeant; elle ne cesse de lui marquer ses plaintes, surtout de son manque d'assiduité et lui reproche même de s'être éloigné de quatre lieues pour aller fortuitement à Versailles. Sa voix est comme le murmure plaintif d'un ruisseau descendu des hauteurs et qui suit un cours brisé et heurté avant de s'évanouir dans la plaine marécageuse où vont se perdre ses eaux, plaine de déceptions et de regrets.

Si le beau cavalier a su ici gagner une nouvelle « victoire », la chère cousine compte, à titre de revanche, l'obséder et le persécuter de ses instances. Il nous reste d'elle des billets brefs, impatients, sceptiques à son « trop indifférent cousin »; billets journaliers où les heures sont comptées et les attentes difficilement contenues.

Dans ces notes écrites à la hâte pour soulager un cœur où perce l'amertume de l'inconstance humaine et la tendresse inassouvie, on rencontre des finesses et des termes qui dénotent une profonde sensibilité.

Je ne puis plus vivre sans vous voir ou sans vous écrire; c'est moins pour réveiller votre tendresse que pour soulager la mienne. Jamais on n'en ressentit de si vive. Faut-il que je doive à son excès l'incertitude de la vôtre ?

Ah ! mon trop charmant cousin, perdrai-je votre cœur par où les autres se l'assurent ?

Je ne suis pas faite pour vous aimer à demy, mon penchant est trop violent pour résister à votre cœur et au mien tout ensemble et cependant je ne fais qu'un ingrat à tous les moments, puisqu'il ne s'en passe aucun que je n'augmente de tendresse pour vous.

Que je suis à plaindre, mon cher tout, d'estre incapable en vous aimant de songer à d'autre chose et que j'avais raison de vous résister ! Mais, mon Dieu, le peut-on quand vous vous mêlez de poursuivre ?

Non, la victoire suit vos vœux de bien près. Si vous tournez la teste à qui vous aime, que ne feriez-vous point si vous étiez tendre et fidèle ? Est-ce pour ménager mes jours que vous m'en laissez douter ? Cette bonté serait trop cruelle et puisqu'il faut mourir, il me serait doux d'en avoir une pareille cause.

Je vous estime véritablement, mais je vous aime aussi de mesme, Ainsy, que me servira votre probité sans votre tendresse ?

Je n'en veux précisément qu'à votre cœur. Avec lui, je ne connaîtrai jamais d'autre chagrin que l'appréhension de le perdre.

Laissez agir votre cœur et malgré les peines qu'il me cause ne le gênez point en ma faveur..., et, si vous en usez autrement, ne ménagez pas ma sensibilité et me le dites naturellement.

Adieu le plus aimé cousin qui soit au monde.

Ce vendredi, à quatre heures.

Vous estes donc à Versailles dans le moment que je vous écris. C'est toujours s'éloigner de moy de quatre lieues sans m'en dire un seul mot. Que vous estes heureux d'aimer d'une manière si commode et qu'on vous paraîtrait gênante si on ne prenait soin de cacher sa délicatesse !

Les soins vous coûtent trop pour qu'on puisse vous croire tendre. Non, vous ne l'estes point et l'on se tromperait fort, pour un léger amusement que vous cherchez, de prendre pour vous un véritable attachement.

Vous estes aimable; mais les agréments ne sont pas seuls le prix de certains cœurs dont il est peu dans le monde. Il faut aimer de bonne foi pour l'estre de mesme et chérir plutôt l'espérance au travers des difficultés que de l'abandonner par impatience.

Je m'aperçois qu'insensiblement je vous dicte un caractère.....

Adieu, trop indifférent cousin. Malgré ce que vous en pouvez dire, avez-vous seulement songé à moy depuis vingt-quatre heures et compterez-vous pour rien une attention aussi suivie que celle que j'ay pour vous ?

Brûlez ma lettre, elle n'est pas indifférente.

A M^r le marquis de Carcado, à Versailles.

Ce jeudi.

Avouez, mon cher cousin, que les idées de Paris ne tiennent guère contre celles qu'inspire Versailles et plaignez ceux qui les conservent dans votre absence.

Je ne vous blâme point de ces trois jours de retardement, malgré votre parole. Je sais par une expérience qui vous regarde qu'on s'engage souvent plus qu'on ne prévoit. Ne faites pas une expérience pareille, je vous prie, pour quelqu'autre chose que celle qui naturellement vous retient à Versailles et ne faites votre cour qu'à qui on la doit faire.

Adieu, votre retour règlera des parties qui en dépendent. Comeraïlle me remet votre lettre; pensez à ce qu'elle dit et soyez persuadé que rien ne me flatte davantage.

A M^r le marquis de Carcado, à Paris.

Nous eûmes hier, vous et moy, des spectacles bien différents.... ne m'en faites point la guerre, l'idée affreuse qu'a laissée celle auquel j'assistay vaut bien ce que vous m'en pourriez dire; je n'eus point la force de le soutenir dans ce qu'il eut de plus tragique et le secours de l'Eau de la Reine de Hongrie me fut très utile.

Je voudrais pouvoir trouver des raisons contre la prévention tendre et délicate que j'ay pour vous; vous en seriez, à coup sûr, plus content et j'en souffrirais moins. J'en prends à témoin la lettre que je vous donnay avant-hier que mon cœur seul a dictée.

Elle est très capable d'en favoriser les sentiments pour peu qu'on s'y prête. Vous m'en direz des nouvelles tantost et je vous promets aussi une relation exacte de la catastrophe d'hier.

Bonjour, mon trop aimable cousin, oubliez mes reproches et laissez-vous flatter de l'agréable espoir d'une tranquillité que vous avez tant souhaitée A samedi.

A M^r le marquis de Carcado, à l'hôtel de Notre-Dame, rue du Bouloir, à Paris.

Ce mardi au soir.

Quand j'aurai appris de vous, par une réponse, la cause de votre éloignement de moy, mon très indifférent cousin, telle qu'elle puisse estre, elle me sera moins cruelle que l'incertitude qu'elle me donne.

Je croy n'avoir rien à me reprocher, ny à vous. Je n'ay pas assez compté sur le goût que la parenté vous avait fait naître pour estre en droit d'en exiger la continuation malgré votre penchant; mais, du moins, ne se rend-on pas insensible tout d'un coup.

Il faut que cet art chez vous ne soit pas infaillible et je suis sûre que vous eussiez voulu l'estre à mes yeux quand je vous ai rencontré aux Tuilleries. Ne souhaitez pas jusques à l'impossible, si je vous vois quelquefois où vous n'estes pas. Je vous promets de ne vous pas voir où vous serez. C'est par cette complaisance que je me vangeray de vos inégalités.

Il ne serait pas vil que, n'ayant pu me contenir ni vous déguiser icy mes sentiments, je voulusse vous imposer une autre loi. Soyez donc tel que votre cœur vous prescrira, mais faites-moy l'honneur de me mander les motifs d'une absence aussi volontaire qu'elle m'a paru longue.

A M^r le marquis de Carcado, à Paris.

Ce vendredy.

En vous demandant pardon, Monsieur, de la liberté qu'on prit hier, le pourrait-on obtenir, ma cousine estant de moitié ?

Ainsy, Monsieur, que vostre indignation se partage entre les deux.

Il y a longtemps que je devrais m'estre accoutumée à de pareilles effervescences; mais, on ne le fait point quand on est assez forte pour ne s'y pas rendre tout d'abord. Vous estes à plaindre de ma constance. Non, je ne connais pas d'homme plus malheureux que vous ! L'espoir d'en estre quitte vous a flatté, quelquefois fondé sur mes résolutions; mais après avoir esté la dupe de vostre cœur, je le suis encore du mien. C'est estre prédestinée à l'estre.

J'ai cependant à vous parler un moment de manière qu'il ne dérange ny vos affaires, ny vos plaisirs. En vérité, vous avez quelque tort de négliger les gens par le seul principe d'en estre trop sûr. Je vous dirai qu'il n'y a pas de cœur sincère qui ne soit aujourd'hui un trésor. A tantost.

En remuant toutes ces cendres sous prétexte de ranimer la vie sentimentale du marquis de Carcado, nous ne pouvons laisser dans le silence cette dame de Strasbourg, une familière de l'intendant et du maréchal d'Ussel, restée elle aussi sous le charme de la conversation et des manières du gentilhomme breton.

« J'ai bien de la peine à me passer de vous voir, soupire-t-elle... Je n'ai jamais pensé que le chagrin de perdre un aimable ami puisse conduire si loin et que mon cœur fut si sensible à la tristesse. Je ne vous en dirai pas davantage. Peut-estre ne pensez-vous plus à l'amitié que vous m'avez promise ». Et plus loin : « J'ai pris je ne sais quelle humeur bizarre qui ne me laisse plus de plaisir qu'à estre seule ou à rêver quand tout le monde parle... ».

Elle a été la première à lui écrire et, lorsque Carcado lui répond par des paroles caressantes et louangeuses, elle se met sur un terrain gardé : « Traitez-moi comme si j'étais votre sœur; il ne m'est pas permis de vous regarder autrement. Je trouve mesme de la douceur à vous aymer de cette manière parce que vous m'en aymeriez plus longtemps et que j'ai des secrets dans le cœur et dans l'esprit pour retenir mes amis que je n'ay assurément pas dans ma personne ».

En faisant l'aveu des sentiments contraires qui se combattent, elle achève : « Je ne suis pas contente de ma lettre; mais, je n'ai pas assez d'esprit pour vous en écrire une où je sois bien d'accord avec moi-même ».

L'espoir d'une nouvelle campagne ou d'une garnison en Alsace entretient la tendre amitié de la correspondante de Strasbourg. De ce retour, elle compta même tirer un double profit : « Si vous venez, dit-elle, apportez-moi du tabac, une demi-livre, et une petite tabatière d'escaille. Je vous avertis que je veux que vous me la donniez et que si elle dépasse une pistole ou deux, je ne l'accepterai pas ».

C'est dans un but plus prosaïque, qu'une autre dame, de Verdun cette fois, charge Claude-H. de Carcado d'acquisitions à Paris.

Après moult compliments à son « très beau marquis », celle-ci prie son chevalier servant de lui envoyer une demi-douzaine de gants blancs et « une coiffure de petit deuil montée à la dernière mode ». Le colonel de Carcado ne pouvait faire moins pour celle qui lui écrivait : « Volez quelques jours à vos plaisirs de Paris pour me dédommager icy. Je n'en serai pas ingrate et je le mériterai par toute l'application que j'aurai à vous plaire et à vous prouver que ce cœur vous donne toute la préférence qui vous est due, car, après vous, l'on ne peut rien aymer... ».

Mais, après avoir rapporté si longuement les termes dans lesquels le souvenir de Claude-H. faisait vibrer le cœur de ses correspondantes, il ne sera pas sans intérêt de se rendre compte avec quel jugement et quelle délicatesse le jeune officier savait entretenir leur flamme.

A Madame la baronne de Vatronville.

Lundi au matin.

Si je pouvais exprimer la douleur que m'a causée votre départ, vous la trouveriez égale aux peines que vous me marquez avoir ressenties en partant d'ici.

J'ay le malheur encore d'en voir différer la fin, après un jour des rigueurs de l'absence qui m'a paru le plus long de ma vie et qui en aurait été le dernier — car je serais mort de chagrin — si la pauvre Humblot ne m'avait entretenu de vous toute cette journée. C'est la seule ressource qui me reste dans le malheur et dont j'espère faire un grand usage, jusqu'à ce que vous soyez de retour, pour entretenir dans mon imagination le souvenir de mon aimable Baronne qui sera toute ma vie l'unique objet de ma tendresse. Il me sera bien doux de vous en donner des marques à votre retour et de vous faire connaître que je n'ay eu d'autre occupation que de vous nommer à tous les moments de la journée.

Que je serais heureux, ma chère Baronne, si vous étiez aussi présente à mes yeux que vous l'estes à mon esprit et que je pusse jouir du plaisir de vous répéter cent fois que je vous aime et que je n'aimeray jamais que vous.

La manière dont vous recevez les reproches que vous fait Mablan à mon sujet ralume le feu dont je brûle pour vous plus qu'il ne m'est possible de vous l'exprimer. Je voudrais pouvoir vous en marquer ma reconnaissance, mais je joindray ce plaisir à celui que je ressentiray de vous revoir et que j'attends avec de l'impatience.

CARCADO.

On le constate, le gentilhomme breton savait accorder sa lyre sur celle de ses admiratrices. Sa missive est un modèle du genre sentimental de ce temps, banale autant que louangeuse.

M^{me} de Vatronville eut pu assurément faire sienne l'opinion d'une autre amie de Claude-H. qui, franchement sceptique, déclarait la lettre « trop flatteuse pour estre sincère »; mais peu maîtresse elle-même du sentiment qui dictait ce jugement, elle céda aussitôt à la séduction et ajoutait complaisamment : « ... Mais, le plaisir qu'elle me fait ne me laisse pas la liberté de me défier des louanges que vous me donnez ».

Aux mérites personnels qui brillaient aux yeux des belles et tendres amies du marquis de Carcado, il faut ajouter celui d'un talent épistolaire qui, dans les rigueurs de l'éloignement, tenait celles-ci sous l'enchantement de l'expression et le charme des mots. Ne nous flattons pas

d'être plus perspicaces et moins complaisants; si l'économie de la vie et les milieux se modifient, le cœur reste immuable et conserve ses raisons que la raison ne connaît pas.

*
**

La marquise de Carcado, tout en suivant de près la carrière de son fils Claude-H., ne portait pas moins d'attention à l'éducation de ses autres enfants.

La cadette de ses deux filles, M^{elle} de Carcado, entra au couvent, à Rennes croyons-nous; l'aînée, M^{elle} d'Apigné, vivait à Carcado et dans cette dernière ville, avec sa mère. Elle faillit épouser le marquis « d'Epine » qui était, paraît-il, un des beaux partis de Versailles. Claude-H. se félicitait de cette alliance et écrivait à sa mère qu'elle le comblerait autant que la joie d'avoir un régiment. Mais ce projet ne se réalisa pas, et Thérèse, la jeune fille en question, épousa deux ans plus tard, à Carcado, le marquis Claude de Beauvau-Tigny, d'une famille vendéenne (janvier 1700).

En outre, M^{me} de Carcado avait deux fils plus jeunes que Claude-H. Claude-Sylvestre qu'on appelait communément « le Chevalier » fut envoyé à Paris, sous la protection de son aîné, pour, à son tour, y faire ses académies chez M. de Lompré. Là, il donna par ses dépenses quelques sujets de mécontentement à sa mère. Claude-H. dut intervenir et tranquilliser celle-ci, lui assurant que son frère serait plus économe et que, par ailleurs, M. de Lompré en était satisfait. Claude-Sylvestre se préparait à entrer aux Mousquetaires. Malheureusement sa santé ne le lui permit pas; il tomba gravement malade et sa mère en donnait des nouvelles désespérantes, pleines d'appréhensions sur la fin prochaine du pauvre enfant qui mourut à Carcado, âgé de 18 ans (1702).

La foi de nos aïeux les portait à faire généreusement à Dieu une part dans leur postérité, de même que dans certaines paroisses bretonnes, fidèles à la tradition, les travailleurs de la terre lui offrent une portion de leur récolte. Dès son jeune âge, le dernier fils, Louis-René, fut voué au service de l'Eglise.

Nous connaissons Louis-René surtout par ses relations épistolaires avec sa mère durant le cours de ses études au célèbre collège de La Flèche, puis à Paris, aux collèges du Plessis et de La Marche, qui faisaient partie de l'Université. Le premier de ces établissements que plus tard le maréchal de camp Reynaud de Monts, inspecteur des Ecoles, proposait d'appeler « la Maison royale et ecclésiastique de La Flèche » était réservée à l'élite de la noblesse de France qui se proposait d'embrasser la carrière militaire ou l'état ecclésiastique. Louis-René a 17 ans lorsqu'il quitte La Flèche et déjà il porte le titre d'abbé.

Aux côtés de Louis-René, à Paris, M^{me} de Carcado avait placé, comme précepteur, un prêtre distingué du diocèse de Quimper, M. Le Roy, qui, par ses lettres, donne de son instruction et de son éducation une toute autre impression que celles de M. de Beauregard, l'ancien gouverneur de Claude-H. Pour leur part, les maîtres de Louis-René avaient le souci de voir leur élève bien orienté et en voie de réussir dans l'état ecclésiastique.

Un jour le professeur de philosophie du collège de La Marche, touché des larmes de Louis-René à la pensée que sa mère voulait le séparer de son précepteur, écrit à M^{me} de Carcado pour lui montrer le tort qu'elle ferait à son fils en agissant ainsi : « Je le fais d'autant plus volontiers que M. Le Roy est fortement attaché à votre Maison et qu'il a de Monsieur l'Abbé tous les soins que vous pouvez en attendre. Monsieur l'Abbé est encore jeune, Paris est un séjour dangereux; comme il est de qualité à prétendre aux faveurs de la Cour, il a besoin d'une conduite irrépro-

chable, tant du côté des mœurs que de la science, son précepteur pourra contribuer à l'un et à l'autre ».

On peut penser que la raison d'épargne dans la dépense avait seule suggéré une telle mesure à la marquise de Carcado, car des charges nouvelles du fait de ce fils pesaient lourdement sur elle.

A l'homme d'Eglise une instruction plus solide et plus étendue qu'à tout autre s'imposait. Il est vrai que les sacrifices qu'entraînait celle-ci pouvaient être compensés par l'espoir de voir plus tard le jeune clerc bénéficier d'une prébende ou d'une dignité pensionnée de la chapelle du roi ou de l'aumônerie de la reine. Mais canonicats, commendes, dignités, étaient limités et, par conséquent, l'objet d'une lutte d'intrigues.

Les gentilshommes de province, quels que fussent leurs appuis à la Cour, par suite de leur éloignement de Versailles, arrivaient généralement bons derniers pour la distribution des bienfaits et ne recueillaient des bonnes grâces du souverain ou des ministres que ce qui n'avait point été attribué aux courtisans de carrière toujours à l'affût de la manne royale. M^{me} de Carcado ne l'ignorait pas. Sa clairvoyance, nous l'avons vu, était constamment en éveil sur les relations à entretenir avec la société de Versailles et les avantages à en tirer.

De bonne heure et lorsque Louis-René était encore à La Flèche, âgé seulement de 15 ou 16 ans, elle avait sollicité l'inscription de celui-ci sur la liste des Bénéfices Ecclésiastiques; cependant, malgré les hautes protections dont elle savait user, l'abbé de Carcado n'y fut pas maintenu et elle en exprimait son désappointement.

D'ailleurs, l'application de ses maîtres et le dévouement de son précepteur ne parvinrent pas à confirmer Louis-René dans la vocation ecclésiastique. Il passa brusquement du service de Dieu au service du Roy, et assurément la

mort de son frère Claude-H. qui le faisait héritier principal ne fut pas indifférente à ce changement d'orientation.

En novembre 1706, il est aux Gardes de la Marine à Brest, prenant pension dans cette ville chez M. Guiet, chirurgien de la marine. Louis-René semblait en être satisfait, sans cependant trop escompter l'avenir : « Les commencements paraissent toujours beaux, disait-il prudemment, je me plais fort dans ce métier-cy... Les autres Gardes sont élevés dans une grande honnesteté ».

Ce qui avait trait au recrutement, à l'instruction et au service des gardes de la marine, qu'il ne faut pas confondre avec les gardes du pavillon, avait été réglé par l'ordonnance du 15 avril 1689. Le choix des gardes était fait par le roi. « Il n'en sera reçu aucun, portait l'ordonnance, s'il n'est gentilhomme, et sera par eux rapporté des certificats de leur noblesse, signés des intendants qui auront été commis à cet effet ».

Les gardes étaient répartis entre les ports de Toulon, Rochefort et Brest, dotés chacun d'une compagnie de soixante jeunes gens qui logeaient en ville et suivaient leurs cours à l'arsenal.

Les compagnies de gardes semblent avoir rempli pour la marine le rôle des compagnies de mousquetaires pour l'armée de terre. On leur enseignait le pilotage et l'hydrographie, l'exercice du mousquet et du canon, les évolutions militaires..., sans oublier le dessin, la danse et l'escrime³⁶.

Louis-René était d'un caractère versatile et faible, trop incliné aux influences extérieures. Ses bonnes dispositions pour la marine furent ébranlées à la suite d'un séjour à Kerouartz, chez ses parents de ce nom, qui désapprouvèrent le choix de sa nouvelle carrière.

Sa santé ne lui permettait pas de s'embarquer; par

³⁶. Les Gardes du Pavillon créés en 1716 pour servir tant dans les ports que près de la personne de l'Amiral, composaient deux détachements, chacun de quarante gardes, établis à Brest et à Toulon.

ailleurs, ne se souciant aucunement d'aller commander une batterie de côtes à plusieurs lieues de Brest, il prit un congé pour venir à Carcado et renonça aux gardes de la marine.

Dès avant ce moment une idylle s'était ébauchée entre Louis-René de Carcado et M^{lle} de Cucé de Boisgelin, fille du président à mortier au Parlement de Bretagne. Au retour de Brest, le jeune Carcado s'en ouvrit franchement à sa mère : « Pardonnez-moi, ma très chère mère, si je vous confesse la passion et l'amour extrême que j'ai pour Mademoiselle de Cucé... », commençait-il, en lui demandant finalement son consentement au mariage.

Louis-René avait été agréé très favorablement par la famille de Cucé qui résidait à Rennes. Celle-ci possédait des biens fonds à proximité de Carcado et les quatre-vingts mille francs promis en mariage à la jeune fille devaient porter en partie sur une de ces terres. Mais, quelque'avantage qu'y voyait le jeune homme, la marquise de Carcado ne trouvait pas cette union suffisante pour celui qui, après la disparition de ses deux frères, restait l'héritier du nom. Elle y mit opposition durant plusieurs années. Puis, devant la persévérance obstinée de son fils, dont fait preuve la correspondance, M^{me} de Carcado dut consentir au mariage qui fut consacré à Rennes, en 1700. Nous conservons en notre possession une magnifique bannière de procession offerte par le jeune couple, à l'église paroissiale de Saint-Gonnery, à l'occasion de ce mariage.

C'est à Carcado que Louis-René s'établit avec sa femme, tandis que la marquise douairière résidait, non loin de la petite ville de La Chèze, au château du Gué-de-Lisle, où elle vécut jusqu'en 1738. De là, Louise de Lannion assista au prolongement de la destinée de la famille Le Senechal, pour laquelle elle s'était si courageusement dépensée. Elle donna encore au roi, dans la personne de ses petits-fils, deux lieutenants généraux et grande eut été sa satisfaction

d'amour-propre de voir l'un d'eux s'allier à l'illustre maison des Montmorency.

Aux xvii^e et xviii^e siècles certains représentants — on peut dire la plus saine partie — de la noblesse provinciale conserve un trait distinctif de l'ancienne noblesse féodale : la fidélité au sol. Bien que la terre ait perdu pour ceux-ci beaucoup de sa valeur sociale, le fief patrimonial reste un siège de traditions, la source la plus certaine des revenus et un lieu de repos pour le déclin de la vie.

Ces gentilshommes attachés encore à leur domaine et possédant l'aisance relative de la fortune, savaient, comme les Le Senechal et les Lannion, tirer profit de leur résidence provisoire à la ville, devenue, sous nos rois, un centre de civilisation et souvent un foyer d'art. Par ailleurs, rien n'était négligé par eux pour soutenir leurs alliances et entretenir des relations à Versailles.

Leur souci dominant était de procurer à leurs enfants — au prix parfois de sacrifices méritoires — une formation qui permit à ceux-ci de maintenir leur rang et de remplir leurs devoirs vis-à-vis du Roi. S'ils s'éloignent de la province natale, c'est pour satisfaire à un besoin d'activité, à leur loyalisme, et recueillir des honneurs une part modeste à laquelle ils estiment avoir droit, et ils y reviennent surtout riches de souvenirs quand ils ne sont pas tombés glorieusement sur un champ de bataille. Grâce à cette vocation persistante pour les armes, même à une époque marquée par la dégénération de la noblesse, ces gentilshommes ont su sauvegarder la dignité de leur race et conserver à leur famille un rôle conforme à leurs origines.

Hervé DU HALGOUET.